

Changement climatique et transition juste

Guide pour orienter l'action des investisseurs



Le Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment a été créé en 2008 par la London School of Economics and Political Science. L'institut rassemble des compétences internationales dans les domaines de l'économie, de la finance, de la géographie, de l'environnement, du développement international et de l'économie politique afin de créer un centre d'envergure mondiale menant des activités de recherche, d'enseignement et de formation sur les politiques liées aux changements climatiques et à l'environnement. Il est financé par la Grantham Foundation for the Protection of the Environment, qui finance également le Grantham Institute – Climate Change and the Environment de l'Imperial College de Londres.

www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/

L'Initiative on Responsible Investment a été lancée en 2004 et fait désormais partie du Hauser Institute for Civil Society de la Harvard Kennedy School. L'initiative soutient la vocation sociale de la finance en menant des activités de recherche et un dialogue multipartite, dans le but de catalyser les capacités de mobilisation et d'action qui créent une richesse à long terme. L'IRI est un centre de recherche dont les travaux portent sur les questions et théories fondamentales qui sous-tendent la capacité des marchés financiers à promouvoir la création de richesse dans les différentes classes d'actifs tout en créant une société plus forte et un environnement plus sain. L'IRI accomplit sa mission en effectuant et en présentant des travaux de recherche innovants, en fournissant une plateforme de dialogue et en prenant des mesures concrètes afin de répondre à des questions d'importance pour les acteurs de l'investissement responsable.

<https://iri.hks.harvard.edu/>

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier les membres du Comité consultatif de l'Initiative pour une transition juste pour leur éclairage et leurs encouragements : John Adler, Amal-Lee Amin, Colin Baines, Marcel Barros, Sharan Burrow (co-présidente), Helen Chin, Katie Grace Deane, Cuong Hoang, Anne-Catherine Husson-Traore, Rachel Kyte, Rita Mallia, Flavia Micilotta, Isaac Ramputa, Fiona Reynolds (co-présidente), Rathin Roy, Therese Shets, Lucia Silva, Anne Simpson, Kirsten Spaulding, Nick Stern, Nigel Topping, Mario Tremblay, Nadine Viel Lamare, Steve Waygood et Philippe Zaouati. Ils remercient également pour leurs précieuses contributions, analyses et observations : Murray Birt, Tatiana Bosteels, Emma Howard Boyd, Maria Carvalho, Sagarika Chatterjee, Eleni Choidas, Christina Cobourn Herman, Diletta Giuliani, Andrew Gouldson, Fergus Green, Tamara Herman, Claudia Kruse, Ritu Kumar, Hugues Létourneau, Adam Matthews, Mike Musuraca, Katherine Ng, Richard Perkins, Bettina Reinboth, Samantha Smith, Laetitia Tankwe, Alison Tate, Kevin Thomas, Sophia Tickell, Helena Vines Fiestas, Bob Ward, Peter Webster, Helen Wildsmith et Marguerite Young. Les auteurs souhaitent également remercier BNP Paribas Asset Management qui a financé la traduction du présent rapport

Les auteurs tiennent en outre à remercier William Irwin et Matthias Täger pour leur aide dans les travaux de recherche, Kayla Cameron pour la coordination du projet, et Georgina Kyriacou pour la révision et l'élaboration du présent guide. Travail de conception supplémentaire réalisé par RF Design.

Déclaration de conflit d'intérêts

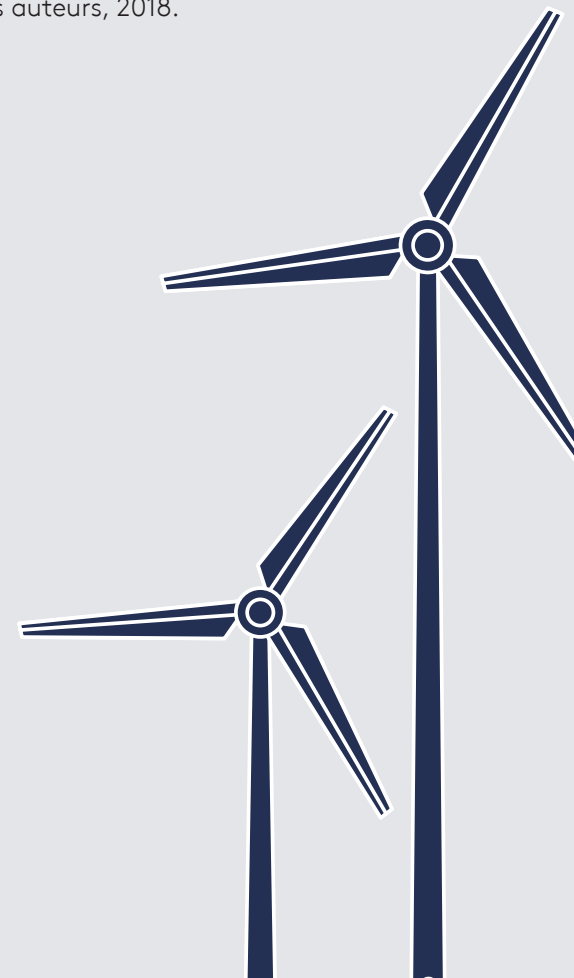
Les auteurs déclarent : que Nick Robins, Vonda Brunsting et David Wood ont reçu une aide financière des Principes pour l'Investissement Responsable pour la réalisation des travaux présentés ; n'avoir eu aucun lien financier au cours des trois années précédentes avec des organisations ayant pu avoir un intérêt dans les travaux présentés ; n'avoir aucun autre lien ni aucune autre activité qui pourrait sembler avoir influencé les travaux présentés.

À propos des auteurs

Le présent guide a été rédigé par **Nick Robins, Vonda Brunsting et David Wood**. Nick Robins est *Professor in Practice* – Sustainable Finance au Grantham Research Institute. Vonda Brunsting est *Program Manager* de l'Initiative pour une transition juste au sein de l'Initiative on Responsible Investment et David Wood en est le directeur.

Le présent guide a été publié en décembre 2018 par le Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment.

© Les auteurs, 2018.



L'initiative Investir dans une Transition Juste

L'initiative Investir dans une Transition Juste (*Investing in a Just Transition*) est placée sous l'égide du Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment de la London School of Economics and Political Science (LSE) et de l'Initiative for Responsible Investment de la Harvard Kennedy School. Lancée en février 2018, cette initiative vise à identifier le rôle que peuvent jouer les investisseurs institutionnels en inscrivant leur lutte contre les changements climatiques dans une démarche de développement inclusive. Cette initiative se fonde sur l'engagement pris dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques d'agir en faveur d'une transition juste.

Cette initiative, qui est menée en partenariat avec les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et la Confédération syndicale internationale (CSI) est financée par les PRI, la Friends Provident Foundation au Royaume-Uni et la Surdna Foundation aux États-Unis. Les auteurs tiennent également à exprimer leur reconnaissance à l'Economic and Social Research Council au Royaume-Uni pour le financement qu'il leur a accordé par l'intermédiaire du Centre for Climate Change Economics.

Pour de plus amples informations sur cette initiative, ou pour faire part de vos commentaires sur le présent rapport, vous pouvez contacter :

Nick Robins : n.v.robins@lse.ac.uk

Vonda Brunsting : vonda_brunsting@hks.harvard.edu

David Wood : david_wood@hks.harvard.edu

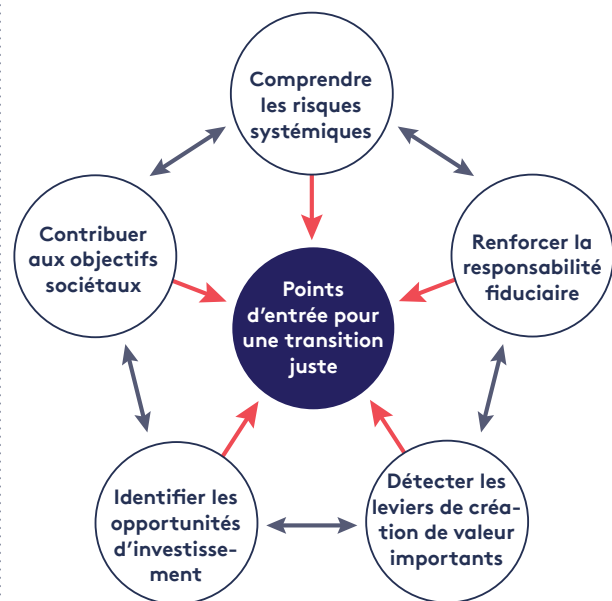
Sommaire

Synthèse	4
1 Introduction	6
2 Les arguments en faveur de l'action des investisseurs	10
3 Passer à l'action	15
4 Les prochaines étapes	28
Notes et références	29

Synthèse

Le principe d'une « transition juste » pour les travailleurs et les communautés dans la réponse du monde économique aux changements climatiques figurait dans l'Accord de Paris de 2015 sur les changements climatiques. Ceguide présente les leviers d'action dont disposent les investisseurs en vue de poursuivre l'objectif d'une transition juste dans le cadre de leurs pratiques opérationnelles.

Les raisons pour les investisseurs d'agir en faveur de la transition juste



L'investissement responsable, une transition juste et un développement durable

L'Accord de Paris reconnaît la nécessité cruciale d'une transition à la fois rapide et équitable. Il est manifeste que la transition vers une économie résiliente et bas carbone stimulera la prospérité et contribuera à un gain net d'emplois. Néanmoins, cette transition, à mesure qu'elle se produira, aura des impacts pour les travailleurs, les communautés et les pays. Pour y répondre, les stratégies déployées par les investisseurs face à la menace grandissante des changements climatiques doivent prendre en compte toutes les dimensions de l'investissement responsable : environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Étant donné leur responsabilité fiduciaire, les investisseurs peuvent jouer un rôle important dans cette transition juste en intervenant de manière responsable dans la gestion des actifs et l'allocation du capital et en usant de leur influence sur les politiques publiques. Toutefois, il est de plus en plus admis que les investisseurs n'ont jusqu'à présent pas prêté suffisamment attention aux conséquences sociales des changements climatiques. La transition juste offre aux investisseurs le cadre permettant d'associer l'action pour le climat à la nécessité d'une économie inclusive et d'un développement durable.

La bonne nouvelle, c'est que les investisseurs n'ont pas besoin de réinventer la roue pour gérer la dimension sociale des changements climatiques. Il existe déjà tout un éventail d'approches expérimentées avec succès par les investisseurs. Le présent guide se fonde sur une étude internationale de ces approches et sur de nombreux échanges avec des investisseurs pour proposer un cadre pouvant être utilisé par des institutions individuelles ou dans le cadre d'initiatives collectives.

Cinq raisons pour inciter les investisseurs à agir

La nécessité pour les investisseurs d'agir repose sur cinq raisons stratégiques. Celles-ci sont alignées sur les devoirs et intérêts fondamentaux et montrent, par ailleurs, qu'en contribuant à la transition juste, les investisseurs ont le moyen d'agir favorablement sur la société et l'environnement.

1. **Approfondir la connaissance des risques systémiques** induits par les changements climatiques en prenant en compte les problèmes posés notamment par l'exclusion sociale et l'accroissement des inégalités.
2. **Renforcer la responsabilité fiduciaire** grâce à une meilleure compréhension de l'interdépendance des facteurs environnementaux et sociaux avec la performance à long terme, et à une meilleure prise en compte des intérêts des bénéficiaires dans les secteurs et régions concernés par la transition.
3. **Détecter les leviers de création de valeur importants** au regard des pratiques des entreprises sur le lieu de travail et plus largement de « permis social » pour celles-ci d'exercer leurs activités (« *social licence to operate* ») : la performance des entreprises dépendra de plus en plus de la transition juste.
4. **Identifier les opportunités d'investissement** qui associent des objectifs climatiques et sociaux, notamment la croissance inclusive, identifiés sous l'angle de la transition juste.
5. **Contribuer aux objectifs sociétaux** notamment à travers les responsabilités existantes en matière de respect des normes internationales sur les droits de l'homme et le travail, mais aussi en inventant de nouvelles façons d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cinq domaines d'action pour les investisseurs

Des raisons exposées ci-dessus découlent cinq domaines d'action à partir desquels les investisseurs peuvent faire de la transition juste une composante de leurs pratiques opérationnelles.

- 1. Stratégie d'investissement :** Évaluer l'exposition à la dimension sociale (notamment aux impacts sur l'emploi) de la transition, mener un dialogue avec les travailleurs et les autres parties prenantes importantes, et intégrer les facteurs d'une transition juste dans les convictions et politiques d'investissement.
- 2. Dialogue avec les entreprises :** Inclure les éléments d'une transition juste dans les attentes des investisseurs, exiger la publication d'informations, comparer les performances des entreprises et insister sur la nécessité d'améliorations.
Le guide fournit une première série de questions pour mener le dialogue avec les entreprises.
- 3. Allocation de capital :** Intégrer la dimension sociale dans les stratégies d'investissements climatiques pour toutes les classes d'actifs, notamment actions cotées, obligations, capital-investissement et actifs réels.
- 4. Dialogue avec les pouvoirs publics et partenariats :** Faire de la transition juste un élément du dialogue sur les politiques publiques au niveau régional, national et international et prendre part à des partenariats locaux.
- 5. Apprentissage et analyse :** Tirer de nouveaux enseignements et en communiquer les résultats de manière à continuer à améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'action des investisseurs en faveur de la transition juste.

Par où les investisseurs peuvent-ils commencer ?

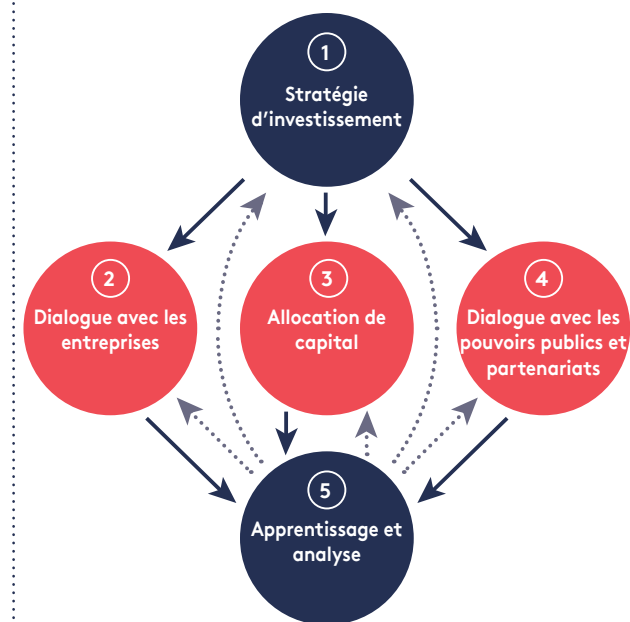
La transition juste est un nouveau sujet qui s'impose à l'attention des investisseurs. En décembre 2018, un large éventail d'institutions financières représentant plus de 4 400 milliards de dollars d'actifs sous gestion ont fait part de leur engagement à passer à l'action en signant une déclaration des investisseurs internationaux.¹

Il appartient aux investisseurs d'élaborer leur propre plan d'action dans les domaines mis en évidence dans le présent guide. Les principales étapes à venir sont les suivantes :

- **Inclure** la transition juste dans la politique sur l'investissement responsable et les changements climatiques.
- **Intégrer** la transition juste dans l'achat des services d'investissement pour toutes les classes d'actifs.
- **Dialoguer** avec les entreprises pour les inciter à inclure la transition juste dans leur stratégie climat, en tenant compte des questions essentielles liées aux conditions de travail, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et aux relations avec les communautés.
- **Participer** à des initiatives locales pour diriger les capitaux vers la revitalisation des communautés et la diversification régionale à travers des investissements porteurs d'impacts sociaux ou environnementaux positifs.
- **Encourager** la publication d'informations par les entreprises, les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion en utilisant le cadre de référence de la TCFD (Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat – Task Force on Climate-related Financial Disclosures) et en y ajoutant la dimension sociale.

Investir dans une transition juste devrait être le meilleur moyen de gérer les risques et opportunités stratégiques qui découlent du passage à une économie mondiale prospère, bas carbone, résiliente et inclusive.

La transition juste : cinq domaines d'action pour les investisseurs



1. Introduction

Action pour le climat + inclusion sociale = la transition juste

La transition vers une économie résiliente et bas carbone est en marche et les investisseurs agissent de plus en plus pour accompagner cette transition. Néanmoins, le rythme des changements est encore trop lent et trop limité pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 sur les changements climatiques ou pour obtenir les avantages économiques et sociaux que peut apporter l'action pour le climat. Les investisseurs peuvent faire beaucoup plus pour provoquer les changements nécessaires.

Un des moyens d'intensifier l'action pour le climat, et d'optimiser les avantages, est de faire en sorte qu'elle soit inclusive. Cela implique de tenir compte des conséquences en termes de répartition équitable de manière à ce que personne ne soit laissé pour compte. Il est clair que les avantages de la transition l'emporteront nettement sur les coûts. Bien gérée, non seulement la transition évitera les coûts humains et économiques considérables des dérèglements climatiques, mais stimulera la croissance, créera de nouveaux emplois et réduira les inégalités. De fait, la transition est indispensable au maintien de conditions de travail décentes et de communautés prospères dans les décennies à venir.

Ces avantages ne seront cependant pas automatiques. Il est nécessaire d'agir pour que les emplois créés dans l'économie bas carbone s'accompagnent de conditions de travail au moins aussi bonnes que dans les secteurs à forte intensité carbone. Les avantages de l'économie bas carbone ne doivent pas non plus rester cantonnés au monde du travail, mais bénéficier à l'ensemble de la population. De surcroît, la transition aura pour certains secteurs, régions et pays clés des conséquences importantes qui devront être gérées. Une transition mal gérée pourrait aboutir non seulement à des « actifs dépréciés » (*stranded assets*), mais également à des « travailleurs délaissés » (*stranded workers*) et à des « communautés délaissées » (*stranded communities*). L'expérience passée en matière de désindustrialisation dans de nombreuses régions du monde souligne l'importance de ne pas s'arrêter aux impacts directs sur l'emploi, mais de comprendre l'écosystème général en termes de création de richesse dans les régions concernées. Faute d'une telle démarche, les actions en faveur du climat pourraient ralentir ou même s'enliser, tout en contribuant à la stagnation économique et à l'instabilité politique.

Cadre d'action

Afin de surmonter ce défi, l'objectif d'une transition juste pour les travailleurs et les communautés a été intégré dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques. La transition juste est avant tout un cadre orienté vers l'action et l'avenir visant à déceler les opportunités offertes à l'investissement public et privé en faveur d'un développement économique à la fois durable et inclusif. Ce cadre favorise l'établissement de liens entre les actions des organisations internationales, les gouvernements régionaux et nationaux, les entreprises et les investisseurs, le secteur du développement et le secteur philanthropique, et surtout, les travailleurs et les communautés qui sentiront le plus vivement les effets de la transition, qu'elle soit bien ou mal gérée. Qui plus est, la transition juste est un agenda mondial pour les pays industrialisés comme pour les économies émergentes et en développement, sujet qui englobe deux dimensions de la transition : la décarbonisation et la résilience. Les principaux aspects de la transition juste sont présentés aux pages 8 et 9.

La transition juste s'appuie sur des cadres de référence internationaux qui existent depuis longtemps en matière de changements climatiques, droits de l'homme, normes du travail et croissance inclusive. Elle attire l'attention sur la nécessité d'anticiper les conséquences sociales du passage à une économie bas carbone et des impacts physiques de plus en plus marqués des changements climatiques.² L'accent mis sur les liens existant entre les facteurs environnementaux des changements et la dimension sociale place la transition juste au cœur des efforts mondiaux visant à mobiliser les milliers de milliards de dollars nécessaires à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD – *Sustainable Development Goals*).³

Un nombre croissant de syndicats, de gouvernements, d'entreprises, d'investisseurs, de défenseurs de la société civile et d'organisations internationales passent à présent à l'action pour faire de la transition juste une réalité.⁴ Le présent guide décrit le rôle que les investisseurs peuvent également jouer pour gérer la dimension sociale des changements climatiques en se souciant de leurs conséquences sur les travailleurs et les communautés.

Inciter les investisseurs à agir : objectifs du guide

Le présent guide est la deuxième publication de l'Initiative Investir dans une transition juste. Il s'inscrit dans le prolongement d'une précédente étude portant sur le défi de la transition juste pour les investisseurs qui concluait que celle-ci dépendait de la manière dont elle serait mise en œuvre.⁵ Ce nouveau guide, qui a pour but ultime d'inciter les investisseurs à mettre la transition juste au centre de leur stratégie climat, leur fournit un cadre initial à suivre à titre individuel mais aussi de manière collective.

La transition juste est un nouveau sujet complexe et difficile qui s'impose à l'attention des investisseurs et des autres parties prenantes. Mais ils n'ont pas besoin de réinventer la roue pour gérer la dimension sociale des changements climatiques : les investisseurs ont déjà expérimenté avec succès tout un éventail d'approches dont le présent guide s'inspire. Il s'appuie également sur de nombreux entretiens et sur les retours d'expérience des investisseurs et autres parties prenantes d'un grand nombre de pays, notamment l'Australie, le Brésil, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Inde, l'Italie, les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Le message qui ressort clairement de ces échanges, c'est que la transition juste est un sujet sur lequel les investisseurs doivent travailler et qui est aligné avec la responsabilité fiduciaire en matière d'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissements. Qu'ils privilégient le E ou le S des facteurs ESG, la transition juste présente tout autant d'intérêt pour les investisseurs et révèle la nécessité de ne pas dissocier ces dimensions. Étant donné leur responsabilité fiduciaire, les investisseurs peuvent avoir un rôle important en intervenant de manière responsable dans la gestion des actifs et l'allocation du capital et en usant de leur influence sur les politiques publiques. Ces actions doivent maintenant être déployées de manière stratégique.

Structure du guide

Après des explications sur la transition juste et une présentation détaillée de la nécessité d'agir, le guide détaille cinq domaines où les investisseurs peuvent intégrer la transition juste dans leurs pratiques, et propose des exemples des progrès accomplis par les investisseurs de pays tels que l'Australie, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Le guide se termine par un exposé des prochaines étapes.

« La transition juste est un sujet sur lequel les investisseurs doivent travailler et qui est aligné avec la responsabilité fiduciaire en matière d'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissements »

La transition juste expliquée

Il est impératif d'accélérer la mise en œuvre des mesures de l'Accord de Paris sur les changements climatiques

La mise en œuvre de l'Accord de Paris signifie que les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent atteindre sans tarder leur point culminant, puis diminuer rapidement pour parvenir à la neutralité carbone. Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) portant sur la manière de contenir le réchauffement climatique à 1,5 °C a conclu que ses effets les plus graves ne pourront être évités qu'en

réduisant les émissions mondiales de 45 % d'ici 2030, par rapport à leur niveau de 1990.⁶

Il faudra donc investir dans l'innovation à des niveaux sans précédent pour mener des changements structurels

L'Agence internationale de l'énergie a estimé que les investissements dans le secteur de l'énergie, qui ont atteint 1^{er} 800 milliards de dollars en 2015, devront s'élever en moyenne à 3 500 milliards de dollars chaque année entre 2016 et 2050. Au niveau de l'offre, les investissements doivent diminuer dans les énergies fossiles et augmenter dans les énergies renouvelables.

L'évolution la plus importante concernera les investissements visant à maîtriser la demande dans les bâtiments, l'industrie et le transport.⁷ Les investissements actuels dans les énergies à faible intensité carbone demeurent insuffisants. Les investissements consacrés à la capture et au stockage du carbone (CSC) ont sensiblement diminué ces dix dernières années.⁸

La transition sera un moteur puissant pour le développement économique et la création d'emplois

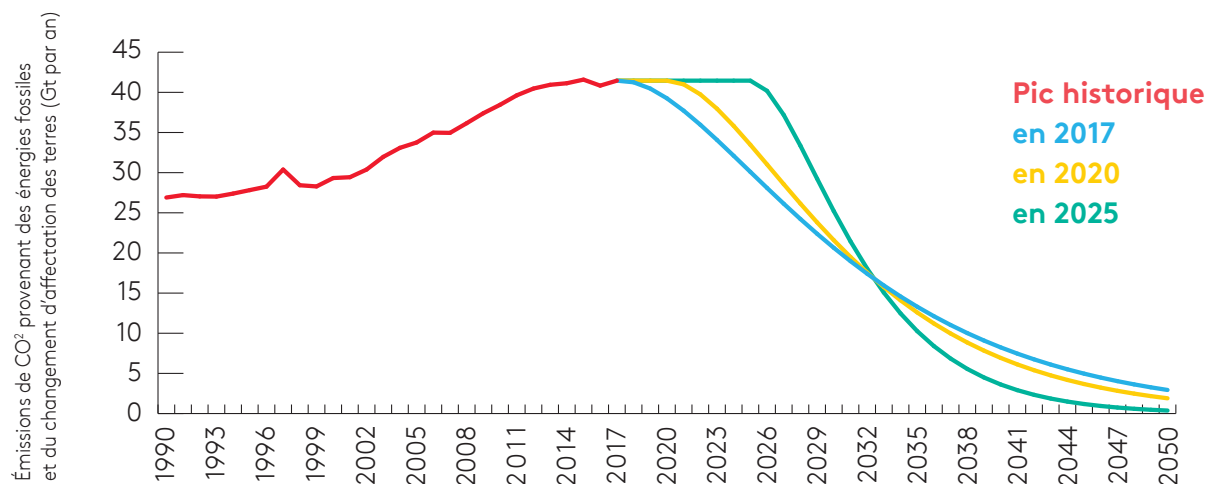
Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), un ensemble de mesures décisives pour la transition pourrait stimuler la production à long terme de 5 % en moyenne dans les économies du G20 d'ici 2050.⁹ L'Organisation internationale du travail (OIT), qui est l'agence des Nations Unies pour le monde du travail, a estimé que les mesures nécessaires pour satisfaire aux objectifs de Paris seraient créatrices de 24 millions d'emplois dans la production d'énergies propres, les véhicules électriques et l'efficacité énergétique et feraient perdre environ 6 millions d'emplois, soit un gain net de 18 millions.¹⁰ Le dernier rapport de la New Climate Economy (NCE) a conclu que des mesures ambitieuses en faveur du climat aboutiraient à une création nette de 37 millions d'emplois dans le monde à horizon 2030.¹¹

La transition concernera près de 1,5 milliard de travailleurs dans le monde entier

Le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) a identifié 1,47 milliard d'emplois dans des secteurs cruciaux pour la stabilité du climat : l'agriculture (1 milliard), l'industrie manufacturière (200 millions), la construction (110 millions), le transport (88 millions) et l'énergie (30 millions).¹² La transition juste suppose d'en comprendre les conséquences sur le plan quantitatif et

Profils d'évolution des émissions mondiales pour les limiter en cumulé à

1 000 Gt (probabilité de 66 % de limiter le réchauffement à 2°C)



N.B. Gt = gigatonnes. Source : Raupach M.R., Davis S.J., Peters G.P. et coll. (2014) Sharing a Quota on Cumulative Carbon Emissions. Nature Climate Change 4: 873-879, données disponibles à l'adresse suivante : http://folk.uio.no/roberan/t/global_mitigation_curves.shtml

qualitatif, de sorte que tous les emplois de la nouvelle économie soient décents et contribuent à la prospérité et à la résilience des communautés.

La transition juste fait partie de la mise en œuvre de l'Accord de Paris

Les gouvernements ont reconnu l'importance de la dimension sociale dans l'Accord de Paris dont le préambule énonce que les gouvernements doivent prendre en compte les « impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national. »¹³

Les principes directeurs pour une transition juste ont été acceptés internationalement

En 2015, l'OIT a adopté un ensemble de principes directeurs fondés sur les informations recueillies auprès des gouvernements, des entreprises et des syndicats. Ces principes, qui soulignent le réel besoin de cohérence entre les actions de lutte contre les changements climatiques et les politiques ayant trait à la macroéconomie, à l'industrie, au marché du travail et aux entreprises, insistent sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux secteurs d'activité, régions, travailleurs et communautés qui pourraient souffrir. Les principes recommandent d'agir pour anticiper les besoins de compétences, évaluer les risques en matière de sécurité et de santé, garantir une protection sociale pendant la transition (notamment les soins de santé et les retraites des travailleurs), mettre en œuvre les normes internationales du travail et promouvoir activement le dialogue social.¹⁴

La transition juste est un défi systémique

La transition juste implique de gérer les conséquences aussi bien positives que négatives qu'aura l'action pour le climat au niveau social et sur l'emploi et qui toucheront l'ensemble de l'économie. La transition juste implique d'anticiper et de gérer des changements rapides et souvent perturbateurs. Elle concerne les pays développés et en développement et suppose d'identifier

les répercussions sociales tout au long des chaînes de valeur au niveau mondial. Elle place l'action pour le climat dans le contexte plus large de l'avenir du travail. Elle fait le lien entre un certain nombre d'Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle dirige l'attention sur la décentralisation des systèmes énergétiques, l'importance d'agir localement et la nécessité de donner la priorité aux communautés marginalisées. Enfin, elle nécessite d'être mise en œuvre à l'heure où les inégalités des systèmes économiques et financiers suscitent des inquiétudes croissantes.

Les gouvernements, les entreprises, les syndicats et la société civile passent de plus en plus à l'action

Aucun acteur ne peut à lui seul accomplir une transition juste. Les gouvernements ont un rôle moteur à jouer pour relier les politiques climatiques, macroéconomiques, industrielles, régionales et sociales. Les entreprises et les syndicats jouent un rôle direct dans l'orientation de la transition sur les lieux de travail, en lien avec les organisations de la société civile qui interviennent auprès de l'ensemble de la population. En voici quelques exemples :

- **L'Afrique du Sud** a montré la voie en 2015 avec la prise en compte de la transition juste dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN) au titre de l'Accord de Paris, soulignant « qu'une transition juste et inclusive prend du temps et exige de bien planifier un développement à faible intensité carbone et résilient face au climat ».¹⁵
- Au **Canada**, le gouvernement a mis sur pied en février 2018 le Groupe de travail sur la Transition Juste pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes afin que l'élimination progressive du charbon se fasse de manière équitable.¹⁶
- En **Australie**, le Latrobe Valley Worker Transfer Partnership Scheme a fait l'objet d'un accord en mai 2018 entre l'État, les syndicats et Engie pour gérer la fermeture de sa centrale électrique au charbon d'Hazelwood.

- En **Italie**, l'entreprise de services énergétiques Enel s'est engagée à décarboner son mix énergétique d'ici 2050, a signé avec ses syndicats un accord-cadre mondial, et a convenu avec ses syndicats italiens d'un cadre pour la transition juste qui met l'accent sur des pratiques de travail équitables, des mesures de reconversion et de reclassement.¹⁷
- Aux **États-Unis**, le Just Transition Fund a utilisé des fonds fédéraux et des subventions pour accompagner des innovations « *bottom-up* » et favorisant le développement durable dans les communautés dépendant du charbon dans les Appalaches.¹⁸

Voir également la carte à la page 27.

La transition juste offre un modèle extrêmement attractif pour gérer le changement

Voici les propos tenus par Nicholas Stern, Président du Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment :

« Nous devrions considérer la transition juste comme une composante d'une nouvelle croissance durable et inclusive. Il s'agit d'un modèle économique extrêmement attractif, fortement innovant, propice à la croissance et capable d'éradiquer la pauvreté de manière efficace et durable. Mais il nous faut pour cela gérer le processus du changement de façon optimisée dans les économies de marché modernes. Nous devons nous organiser pour des transitions qui se déclinent au pluriel et toucheront les technologies, les structures économiques, les villes et la division internationale du travail. Il nous faut en outre accélérer le rythme des prises de décision si nous voulons répondre à l'urgence des changements climatiques. »

2. Les arguments en faveur de l'action des investisseurs

La transition juste, qui prolonge et renforce la nécessité d'utiliser l'investissement pour lutter contre les changements climatiques, met l'accent sur la gestion des aspects sociaux des changements climatiques dans le monde du travail et au sein de l'ensemble de la population, de manière à mener rapidement la décarbonisation en contribuant à une croissance inclusive et résiliente. La présente section explique les raisons pour lesquelles les investisseurs doivent agir dans ce domaine.

Les investisseurs peuvent ne pas connaître les termes spécifiques à la transition juste. Cela étant, ses implications sous-jacentes sont connues d'environ 2 200 investisseurs du monde entier qui gèrent 82 000 milliards de dollars d'actifs et qui se sont engagés à mettre en œuvre les Principes pour l'Investissement Responsable¹⁹ Elle est au centre de l'idée d'investissement responsable (selon laquelle une bonne connaissance des questions environnementales et sociales représente le meilleur moyen d'évaluer et de servir la valeur à long terme) et l'applique à la question des changements climatiques.

L'engagement d'intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision à tous les niveaux figure au cœur des PRI et autres cadres de référence. Pour les sociétés de gestion qui gèrent des fonds pour le compte de tiers, la transition juste montre qu'il est nécessaire pour les investisseurs institutionnels de proposer une réponse globale aux changements climatiques en reliant ces trois dimensions. En pratique, toutefois, les facteurs ESG ont souvent été traités de manière séparée.

La transition juste attire l'attention sur la nécessité d'une approche coordonnée face aux changements climatiques. Stratégiquement, la transition juste est un

moyen de réfléchir aux changements socio-économiques importants et profonds qui sont nécessaires pour évoluer vers une économie bas carbone. Cela fait suite à une longue série de transformations liées aux innovations technologiques, aux nouveaux modèles économiques, aux évolutions démographiques et aux attentes sociales croissantes. Aujourd'hui, la transformation économique nécessaire pour répondre aux changements climatiques se démarque à la fois en raison de l'urgence de progresser, mais aussi parce qu'elle est étroitement liée aux bouleversements profonds qui toucheront la nature même du travail et qui découlent de la rapidité des évolutions technologiques.

À mesure que la décarbonisation s'accéléra et que les impacts physiques des changements climatiques s'intensifieront, la transition juste offrira de plus en plus aux investisseurs un moyen stratégique d'anticiper, d'évaluer et de traiter les conséquences économiques et sociales pour leurs bénéficiaires, leurs portefeuilles et le système financier dans son ensemble. La transition juste représente également un moyen pour les investisseurs de contribuer à l'établissement d'un consensus pour gérer la transition de manière efficace, efficiente et responsable.

Cinq raisons d'agir pour les investisseurs

Les investisseurs institutionnels forment un groupe varié se caractérisant par des formes institutionnelles, objectifs et moyens d'une grande diversité. Il n'en reste pas moins que la nécessité de contribuer à la transition juste s'applique à tous les investisseurs et repose sur cinq raisons d'agir :

- Comprendre les risques systémiques
- Renforcer la responsabilité fiduciaire
- Détecter les leviers de création de valeur importants
- Identifier les opportunités d'investissement

- Contribuer aux objectifs sociétaux

Comme le montre le diagramme ci-après, ces raisons se recoupent et se renforcent mutuellement de plusieurs façons. Ces cinq raisons représentent différents points d'entrée et les investisseurs dont les orientations sont différentes découvriront qu'ils convergent souvent vers des stratégies et des pratiques de nature à relever le défi de la transition juste.

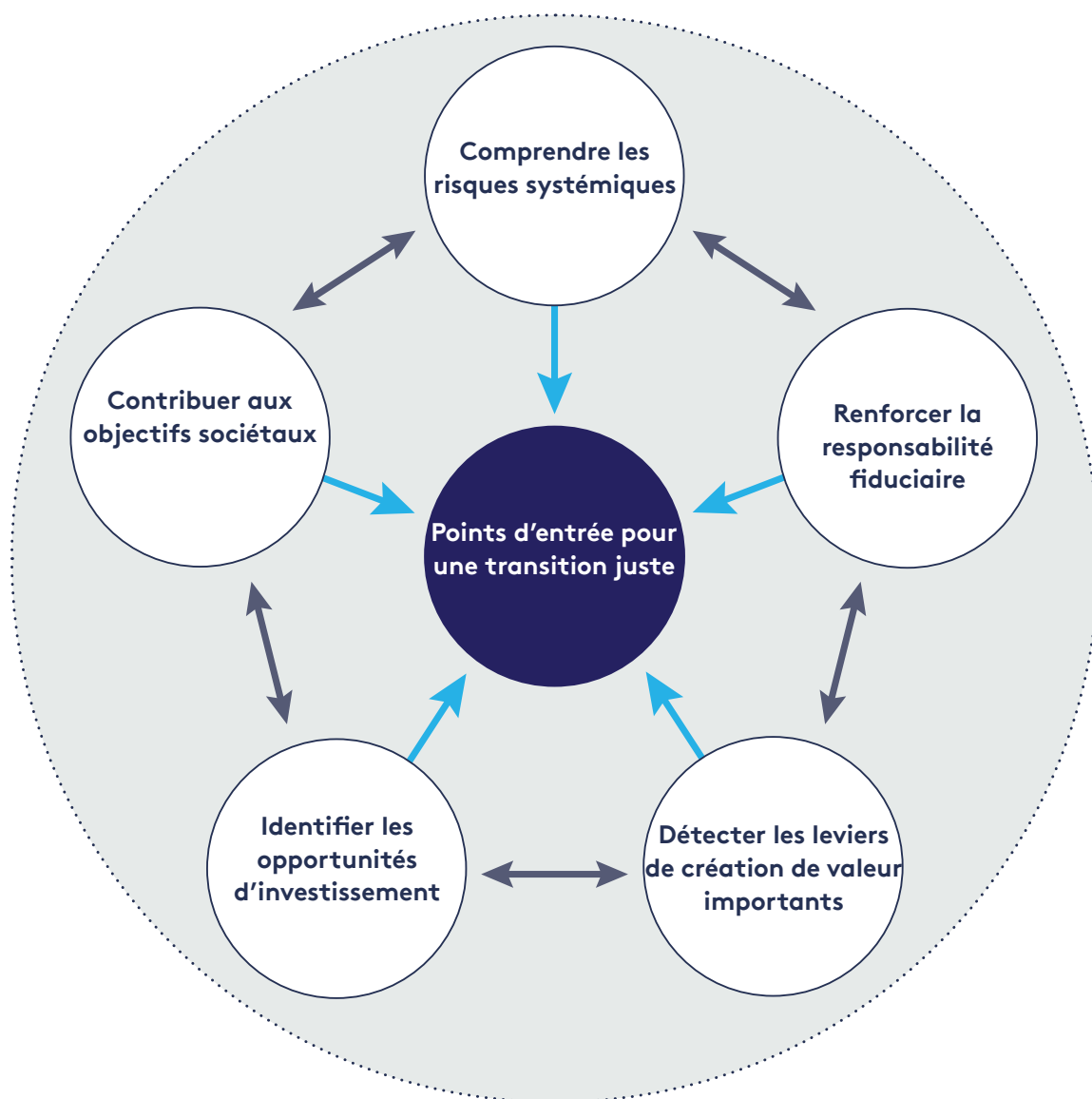
Ces cinq raisons, étayées par des arguments financiers solides et la possibilité d'impacts sociaux et environnementaux favorables, plaident incontestablement en faveur de l'action des investisseurs.

1. Comprendre les risques systémiques

Les investisseurs ont bien compris que les changements climatiques constituent un risque systémique pour l'économie mondiale, qui compromet la capacité du système financier à dégager des rendements à long terme. En outre, les investisseurs sont de plus en plus conscients qu'ils doivent se préoccuper du risque systémique induit par les inégalités sociales.²⁰ Ainsi, selon une récente étude du FMI sur l'économie des États-Unis, les inégalités se traduisent non seulement par des coûts sociaux élevés, mais se sont également « révélées comme un facteur pénalisant le rythme et la durabilité de la croissance économique ».²¹

La transition juste se situe à l'intersection de ces risques environnementaux et sociaux menaçant la stabilité et le fonctionnement du système financier. Ces deux types de risques se manifestent sur de longues périodes et se propagent dans l'économie et la société. L'absence de prise en compte de la dimension sociale constitue un sujet de préoccupation systémique soulevé par la transition juste, en raison des pressions pour reporter, édulcorer ou abandonner la politique climatique qui pourraient en résulter. La probabilité d'évoluer vers une

Les raisons pour les investisseurs d'agir en faveur de la transition juste



économie bas carbone s'en trouverait réduite, avec pour corollaire la menace pour les investisseurs d'une hausse des coûts climatiques. Une autre préoccupation systémique concerne la possibilité d'une transition partielle et insatisfaisante, réalisée pour un coût social élevé, susceptible de creuser les inégalités et de nuire à la durabilité de la croissance économique en augmentant le poids de la fiscalité.

Mettre l'accent sur la transition juste représente donc pour les investisseurs un moyen de répondre à ces menaces systémiques pesant sur la stabilité et la création de valeur à long terme.

2. Renforcer la responsabilité fiduciaire

Les changements climatiques menacent la capacité à générer des rendements à long terme et la possibilité de vivre dans un monde stable et prospère. Les investisseurs dont les responsabilités fiduciaires embrassent des horizons à long terme seront obligés de faire face aux effets économiques, sociaux et environnementaux de la transition et aux impacts physiques des changements climatiques. C'est le cas des grands investisseurs institutionnels, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurances, dont les participations (*holdings*) et obligations s'étendent à plusieurs générations de bénéficiaires. Ces investisseurs doivent gérer de manière globale les principales tendances macro-environnementales et sociales en vue de garantir des rendements à long terme, mais aussi un monde où ces rendements ont un sens. Les investissements gérés par ces investisseurs institutionnels représentent des bénéficiaires, travailleurs et communautés qui seront fortement touchés par les effets de la transition, aussi bien positifs que négatifs. Les investisseurs ont l'obligation de favoriser les premiers et de minimiser les seconds. Considérée sous cet angle, la transition juste représente un moyen de renforcer la responsabilité fiduciaire en rejetant le court-termisme au profit d'une approche intégrée à long terme centrée sur une gestion responsable de l'investissement. C'est la même logique

qui s'applique aux petits investisseurs institutionnels et aux investisseurs particuliers.

Les intérêts des épargnants et des bénéficiaires sont fondamentaux pour l'investissement responsable, et reposent avant tout sur les devoirs de loyauté et de prudence. Les bénéficiaires de fonds orientés vers des entreprises, secteurs ou régions spécifiques peuvent avoir des raisons supplémentaires de rechercher une transition juste. Dans ces situations, les bénéficiaires doivent obtenir l'assurance qu'ils n'auront pas investi dans des « fonds de pension dépréciés » (« *stranded pensions* ») dont la solvabilité serait mise en cause en raison de leur dépendance envers des modèles économiques et d'une allocation d'actifs à forte empreinte carbone.²²

Dans ce cadre, les investisseurs devront comprendre et étudier les intérêts et les préférences en matière de développement durable des épargnants et des bénéficiaires au regard des dimensions sociales et environnementales de l'action pour le climat. La transition juste est également un moyen de gérer l'équité intergénérationnelle, en garantissant qu'une transition inclusive vers une économie bas carbone répartit équitablement les risques et les coûts, à la fois dans le temps et parmi les parties prenantes concernées.

3. Identifier les leviers importants de valeur à long terme

En analysant la transition juste, non plus sous l'angle de la stratégie, mais au niveau du portefeuille, il apparaît peu probable que les investisseurs obtiennent une vue d'ensemble de la performance à long terme en analysant les facteurs ESG de manière cloisonnée. À l'heure de la décarbonisation, la gestion de la dimension sociale devrait prendre de plus en plus d'importance pour créer de la valeur.

Il sera essentiel pour les investisseurs de détenir des actifs dotés de systèmes efficaces de gestion du capital humain en cette période de transformation qui touche les technologies, les modèles économiques et la demande du

marché. Jusqu'à présent, la gestion du capital humain a été occultée dans la plupart des réponses des entreprises aux changements climatiques. Les investisseurs doivent comprendre comment les entreprises mettent en œuvre la transition juste sur le lieu de travail. Cette démarche implique d'anticiper les conséquences sur le capital humain, de respecter les droits de l'homme, de veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs, de développer les compétences nécessaires pour remporter la lutte en faveur du climat, de garantir le dialogue social au cours du processus de transition et de gérer de manière responsable le processus de restructuration (par ex., en protégeant les retraites). Une mauvaise gestion de la transition pourrait nuire au dialogue avec le personnel et à la capacité d'innovation, mais également réduire la résilience dans les situations de crise.

La manière dont les entreprises géreront la transition aura en outre des impacts importants sur leur « permis social » d'exercer leurs activités (« *social licence to operate* ») auprès de l'ensemble de la population. Les entreprises qui n'engagent pas de dialogue avec les travailleurs et les communautés, ou qui ne tiennent pas compte de leur avis, en subissent les conséquences du point de vue opérationnel et réglementaire et dans leurs relations avec les consommateurs et les clients. À l'inverse, les entreprises qui gèrent bien la situation peuvent améliorer leur réputation et réduire le coût de leurs opérations.

L'encadré figurant à droite met en évidence les raisons pour lesquelles les investisseurs doivent gérer les impacts des énergies renouvelables sur les communautés dans le cadre de la transition juste ; ceux-ci sont souvent plus importants dans les pays émergents et en développement.

4. Identifier les opportunités d'investissement

La transition juste offre un angle d'analyse grâce auquel les investisseurs peuvent identifier de nouvelles opportunités d'investissement et concevoir des produits

Les raisons pour lesquelles les investisseurs doivent gérer les impacts des énergies renouvelables sur les communautés

La manière dont sont conçus et mis en œuvre les projets d'énergies renouvelables est importante pour les communautés locales comme pour les investisseurs. Un nombre croissant de rapports ont fait état de répercussions négatives de projets d'énergies renouvelables sur les communautés où ils sont installés. Il en résulte des retards d'exploitation, des coûts juridiques et des risques en termes de réputation qui sont susceptibles d'obérer les rendements financiers dont bénéficient les investisseurs et d'accroître les dépenses d'exploitation et d'investissement. Une étude portant sur 50 entreprises du secteur des énergies renouvelables a révélé des insuffisances dans les engagements et les pratiques à même de prévenir les impacts négatifs sur les communautés.

Source : Business & Human Rights Resource Centre (2017) *Investor Briefing: Impact des énergies renouvelables sur les communautés Gestion des risques et responsabilités des investisseurs*

d'investissement qui font le lien entre les objectifs environnementaux et sociaux. Ces opportunités concernent toutes les classes d'actifs – trésorerie, actions cotées et obligations, mais aussi capital-investissement, immobilier et infrastructure – et englobent les obligations vertes, les indices bas carbone, les infrastructures durables et les bâtiments verts.

En prenant en compte la dimension sociale, les investisseurs peuvent mieux comprendre la façon dont la transition bouleverse le paysage traditionnel de l'investissement. Par exemple, l'évolution vers des

énergies renouvelables décentralisées change de manière structurelle le système énergétique, allant de pair avec une plus grande implication des communautés et le développement de la propriété collective.

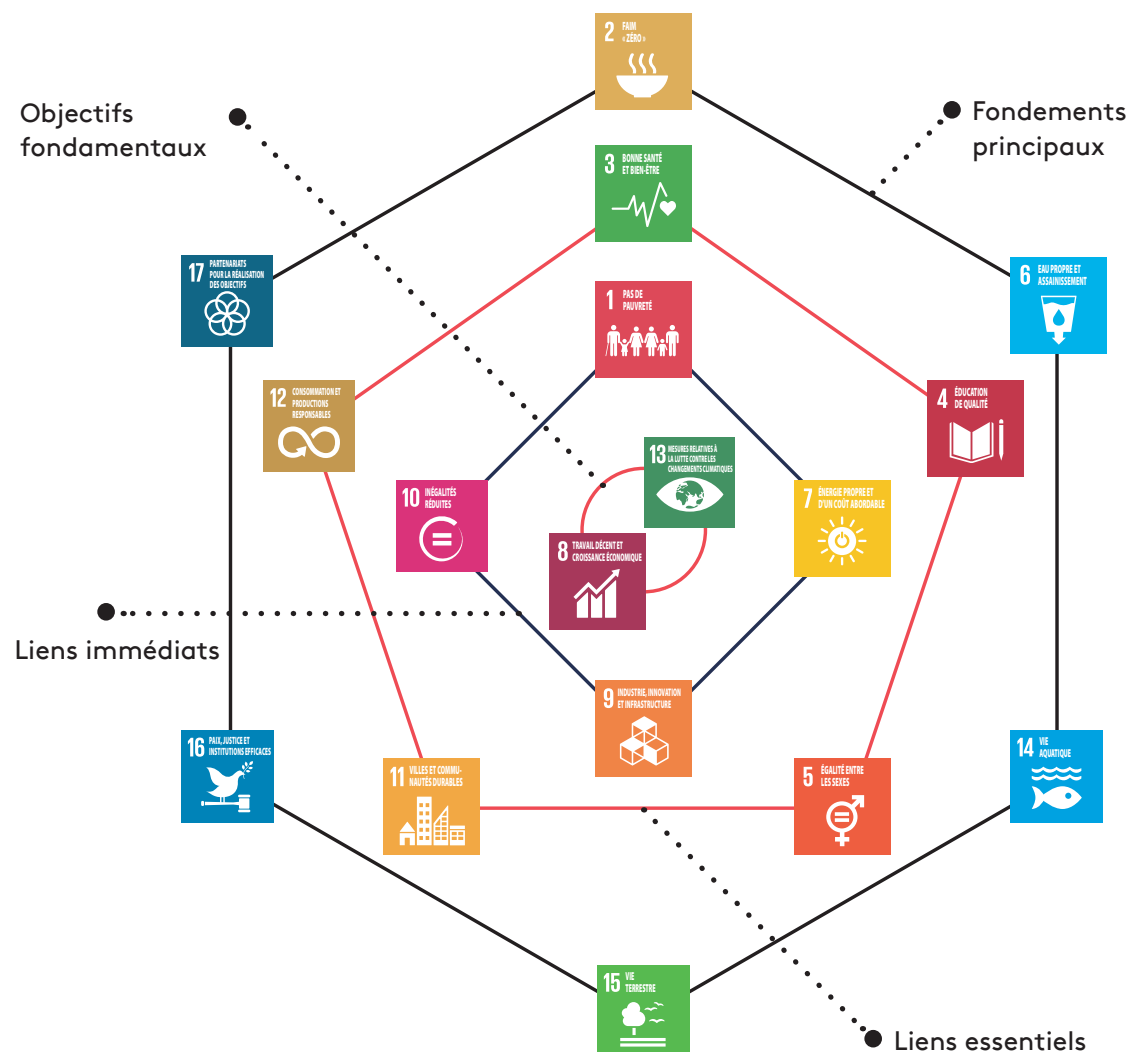
Les investisseurs publics et à vocation sociale peuvent également s'appuyer sur la transition juste pour orienter leurs investissements de manière à mobiliser des capitaux privés. Les institutions de financement du développement (IFD), les banques de développement, les fondations philanthropiques et les villes peuvent piloter des stratégies d'investissement locales privilégiant les régions et les communautés durement touchées. La transition juste offre un cadre de collaboration pour les différents types d'investisseurs, au-delà de la diversité de leurs objectifs, et représente un moyen pour les investisseurs publics et à vocation sociale de travailler avec les acteurs du financement du secteur privé pour atteindre leurs objectifs de manière plus efficace.

5. Contribuer aux objectifs sociétaux

Les investisseurs ont indéniablement besoin de gérer la transition juste au regard de leurs bénéficiaires, portefeuilles et risques systémiques. Cela étant, ce sont également des acteurs sociaux à qui la transition juste offre un moyen de contribuer aux objectifs sociétaux. Le succès de la transition dépend du bon fonctionnement de l'économie et des avantages qu'elle génère pour l'ensemble de la société ; dans ce contexte, les investisseurs peuvent favoriser ou compromettre ce succès. La valeur de cette approche globale est de plus en plus reconnue et les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) sont eux-mêmes fondés sur la conviction que « la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable et efficace du point de vue économique », ce qui est développé dans leur plan d'action à 10 ans (*Blueprint*).²³

L'adoption d'une approche active en faveur de la transition juste permet aux investisseurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de respect des droits de l'homme et des normes du travail. Il s'agit notamment

La transition juste et les Objectifs de Développement Durable



des normes fondamentales du travail de l'OIT, des *Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*²⁴ et des *Principes directeurs pour les entreprises multinationales* de l'OCDE.²⁵ Ces instruments internationaux à caractère non contraignant (« *soft law* ») portent essentiellement sur la manière dont les investisseurs peuvent encourager les entreprises dans lesquelles ils investissent à intégrer le respect des droits de l'homme. Les investisseurs doivent eux-mêmes tenir compte de ces principes dans leurs travaux de *due diligence* et leur approche en matière de conduite responsable des entreprises, telle qu'exposée dans le document de l'OCDE *Responsible business conduct for institutional investors*.²⁶

D'un point de vue stratégique, trois accords fondateurs conclus en 2015 fournissent les bases d'un alignement des pratiques d'investissement sur la transition juste : le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, l'adoption universelle des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.²⁷ La transition juste permet également aux investisseurs d'utiliser leurs compétences et leurs ressources pour mettre en œuvre les ODD. Le nombre croissant d'investisseurs institutionnels et de sociétés de gestion qui s'engagent à mettre en œuvre les ODD stimulera la demande en faveur de produits qui obtiennent des résultats favorisant la transition juste. En effet, celle-ci permet d'établir un lien entre les différents ODD, plus particulièrement les objectifs relatifs aux changements climatiques (ODD 13) et au travail décent (ODD 8), en mettant en évidence la manière dont les autres ODD étayent ce processus, comme l'illustre le schéma figurant à la page 13.

Conclusions sur la nécessité d'agir

Des travaux toujours plus nombreux menés par des universitaires ou des professionnels du secteur ont montré que l'absence de gestion des changements climatiques expose les investisseurs à un risque potentiel important, mais qu'à l'inverse la prise en compte des facteurs climatiques peut améliorer les rendements²⁸ Parallèlement, ces travaux montrent qu'investir dans la formation et le développement professionnel, la santé et la sécurité, le dialogue avec le personnel, la diversité et l'inclusion se traduit par un accroissement de la productivité du personnel, une réduction de la rotation des effectifs et une augmentation de la satisfaction des clients.²⁹

En tant qu'acteurs influents du système financier, les investisseurs doivent prendre en compte les incidences générales de leurs investissements. Le rôle que doivent tenir les investisseurs au regard des répercussions économiques, sociales et environnementales de leurs décisions est de plus en plus débattu. La transition juste reflète au premier chef cette tendance et représente pour les investisseurs un moyen de mieux identifier les domaines dans lesquels ils ont un rôle important à jouer en contribuant aux objectifs sociétaux et à leur propre bien-être à long terme.

Ce qui suscite désormais l'inquiétude quant à l'avenir, c'est la possibilité que l'incapacité à gérer efficacement la dimension sociale de la transition climatique puisse donner lieu à de nouveaux risques d'investissement liés à l'instabilité politique, au ralentissement de l'activité économique et à l'insuffisance des avancées par rapport aux objectifs climatiques fixés. L'approche en faveur d'une transition juste consiste à anticiper ces risques et à mettre en œuvre des stratégies contribuant à associer à l'action pour le climat une dimension sociale forte. Il ne s'agit pas simplement de générer des rendements à long terme, mais également de permettre aux bénéficiaires de profiter des fruits de leurs investissements dans un monde stable et prospère tout en rendant ces investissements utiles. Qui plus est, l'interdépendance des changements climatiques et de l'inclusion, qui est au cœur de la transition juste, établit naturellement un lien entre les intérêts à long terme des investisseurs et ceux de la société : il s'agit d'un principe essentiel de l'investissement responsable qui est également au centre de l'argumentation en faveur de la création de valeur à long terme.

La section suivante s'appuie sur ces raisons d'agir pour détailler les moyens dont disposent les investisseurs pour contribuer à la transition juste.

« L'interdépendance des changements climatiques et de l'inclusion, qui est au cœur de la transition juste, établit naturellement un lien entre les intérêts à long terme des investisseurs et ceux de la société : il s'agit d'un principe essentiel de l'investissement responsable. »

3. Passer à l'action

La transition juste implique d'intégrer les dimensions de l'emploi, du travail décent et des communautés dans la conception et la mise en œuvre des actions des investisseurs en faveur du climat. Cette démarche exige de garantir des normes sociales élevées dans cette économie bas carbone en croissance, de répondre aux problèmes découlant des travailleurs et communautés potentiellement « délaissés » dans les secteurs à forte intensité carbone, et de protéger les personnes et les actifs de l'augmentation des impacts climatiques. Ces exigences s'appliquent à différents secteurs de l'économie, en particulier l'énergie, la mobilité, l'industrie et les villes, ainsi que l'agriculture et l'occupation des sols.

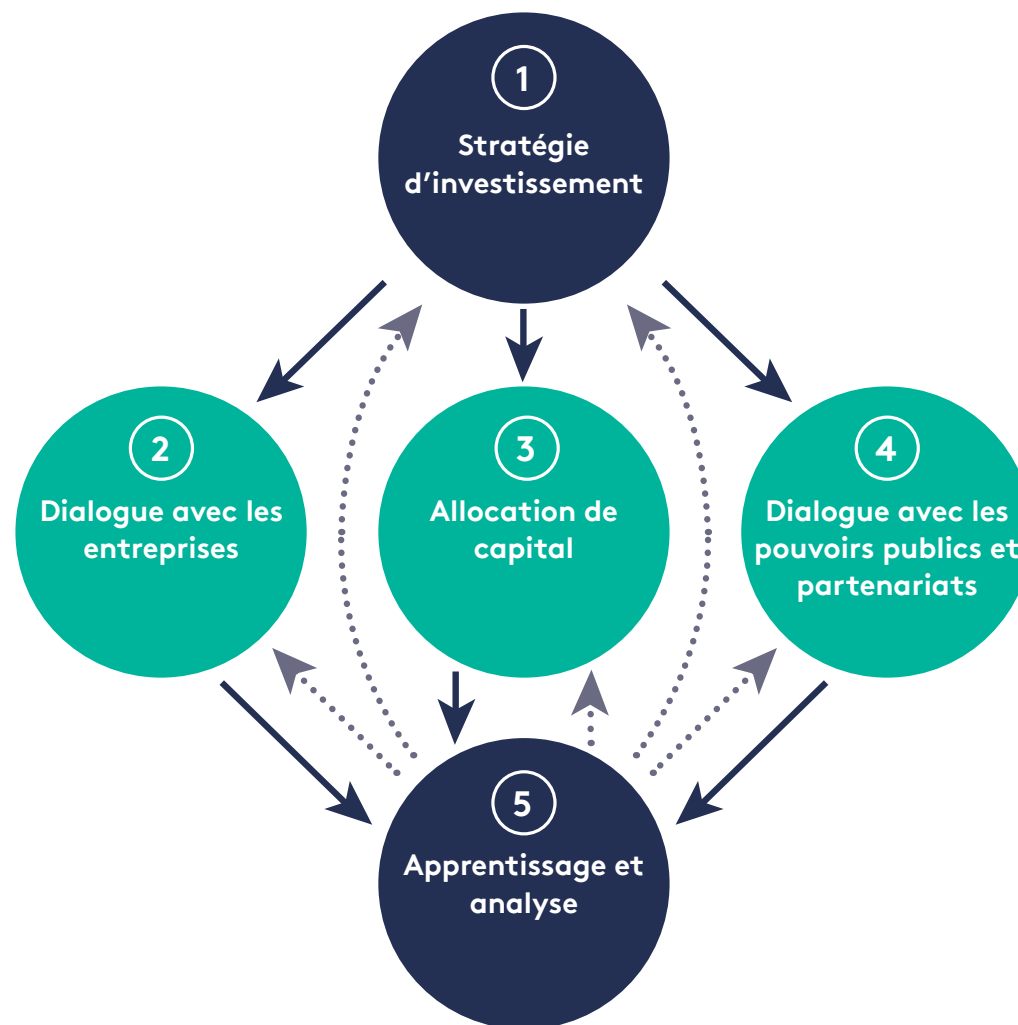
Répondre à cette exigence présentera un intérêt pour les investisseurs s'ils adoptent une nouvelle façon d'intégrer les facteurs ESG dans leurs pratiques d'investissement. La présente section présente une approche structurée qui s'appuie sur les mécanismes en place pour évaluer, prévoir, prendre en compte et analyser les conséquences des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sur les pratiques d'investissement.

Cinq domaines d'action pour les investisseurs

Notre approche est organisée autour de cinq domaines d'action interdépendants qui répondent à des questions cruciales pour les investisseurs, à savoir :

1. **Stratégie d'investissement** : Comment la transition juste peut-elle être prise en compte dans la stratégie globale d'investissement ?
2. **Dialogue avec les entreprises** : Comment le dialogue avec les entreprises peut-il être mené pour faire progresser la transition juste ?
3. **Allocation de capital** : Comment intégrer la transition juste dans les décisions d'allocation de capital ?

La transition juste : cinq domaines d'action pour les investisseurs



4. Dialogue avec les pouvoirs publics et partenariats :

Comment les investisseurs peuvent-ils promouvoir la transition juste par le dialogue avec les pouvoirs publics et les partenariats locaux ?

5. Apprentissage et analyse : Comment les investisseurs peuvent-ils apprendre et développer des compétences dans le domaine de la transition juste ?

Il est évident qu'aucun investisseur ne se ressemble. Il existe des investisseurs de toutes tailles, qui n'ont pas les mêmes objectifs et qui interviennent sur le marché en fonction de convictions différentes. Ce sujet sera donc abordé de différentes manières. Ces domaines d'action sont par conséquent conçus de manière à présenter aux investisseurs une série de mesures concrètes pouvant être prises par les investisseurs, avec l'appui de leurs consultants et prestataires de services. Prises ensemble, elles montrent l'intérêt pour les investisseurs d'adopter une approche globale.

Il ne doit pas s'agir d'un processus linéaire simpliste. Certains investisseurs pourront souhaiter commencer au niveau de la stratégie, alors que d'autres privilégieront au départ des actions spécifiques en matière de dialogue avec les entreprises ou d'investissements ciblés. Ce qui est important, c'est que les investisseurs commencent à mettre la transition juste au cœur de leur approche en faveur de l'investissement responsable et de la lutte contre les changements climatiques.

Domaine d'action 1 : Stratégie d'investissement

Au niveau institutionnel, les investisseurs doivent comprendre ce que signifie la transition juste au regard de leur positionnement global et de leur objectif stratégique. Cette démarche peut être accomplie en suivant trois étapes itératives : évaluation, dialogue et intégration.

Étape 1 : évaluation de l'exposition du portefeuille à la dimension sociale de la transition

Les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion comprennent de mieux en mieux leur exposition aux facteurs environnementaux et sociaux à long terme, en

particulier aux changements climatiques. En premier lieu, les investisseurs peuvent appliquer un filtre à leurs portefeuilles afin de définir un profil général des risques et opportunités liés à la transition juste, comme le font déjà de nombreux investisseurs pour l'exposition au carbone. L'objectif serait d'anticiper les différents problèmes sociaux susceptibles d'affecter leurs portefeuilles et de comprendre la rapidité à laquelle ces problèmes pourraient se manifester. Pour ce faire, il est possible d'analyser les problèmes liés aux travailleurs et aux communautés afin d'identifier leur incidence sur l'exposition des investisseurs aux secteurs d'activité ou à la concentration géographique et de déterminer dans quelle mesure les difficultés sociales pourraient être préjudiciables aux investissements climatiques.

Afin de réaliser cet exercice d'évaluation, les investisseurs peuvent recourir aux cadres de référence existants, notamment :

- Les *Guidelines for the evaluation of workers' human rights and labour standards* (Principes directeurs pour l'évaluation des droits de l'homme et normes de travail des travailleurs) du Committee on Workers' Capital (Comité sur le capital des travailleurs)³⁰
- Les reportings établis par les entreprises dans le cadre de la Workforce Disclosure Initiative³¹
- Les derniers résultats du Corporate Human Rights Benchmark³²

Les encadrés qui suivent présentent des exemples de la manière dont les investisseurs peuvent commencer ce processus d'analyse en privilégiant une région spécifique (voir exemple 1) ou un thème ou secteur spécifique (voir exemple 2).

Le but de ce type d'exercices d'évaluation est d'acquérir une vue d'ensemble de la performance et des domaines d'action prioritaires à l'aide d'actions d'engagement, d'investissement ou de dialogue avec les pouvoirs publics. En se fondant sur ces éléments, les investisseurs peuvent commencer à réfléchir à la manière d'élargir le périmètre de leurs différents scénarios climatiques pour tenir compte des

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 1

IIGCC : analyser les liens entre le charbon, le carbone et les communautés en Australie

L'Institutional Investors Group on Climate Change a examiné les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les investisseurs dans le secteur du charbon en Australie. Cet examen, qui a porté sur deux régions (la vallée de Latrobe et le lac Macquarie), a mis en évidence le rôle que pourraient jouer les investisseurs dans le cadre de la recherche d'un consensus avec les syndicats et les différents niveaux d'administration publique. L'examen a en outre souligné la possibilité pour les investisseurs d'une allocation de capital au profit des industries à forte croissance, des énergies renouvelables et de la remise en état des sites.

Source : L'Institutional Investors on Climate Change [IIGCC] (2017) *Coal, carbon and the community: Investir dans une transition juste*

conséquences sociales dans le monde du travail et l'ensemble de l'économie.

Étape 2 : dialogue avec les parties prenantes

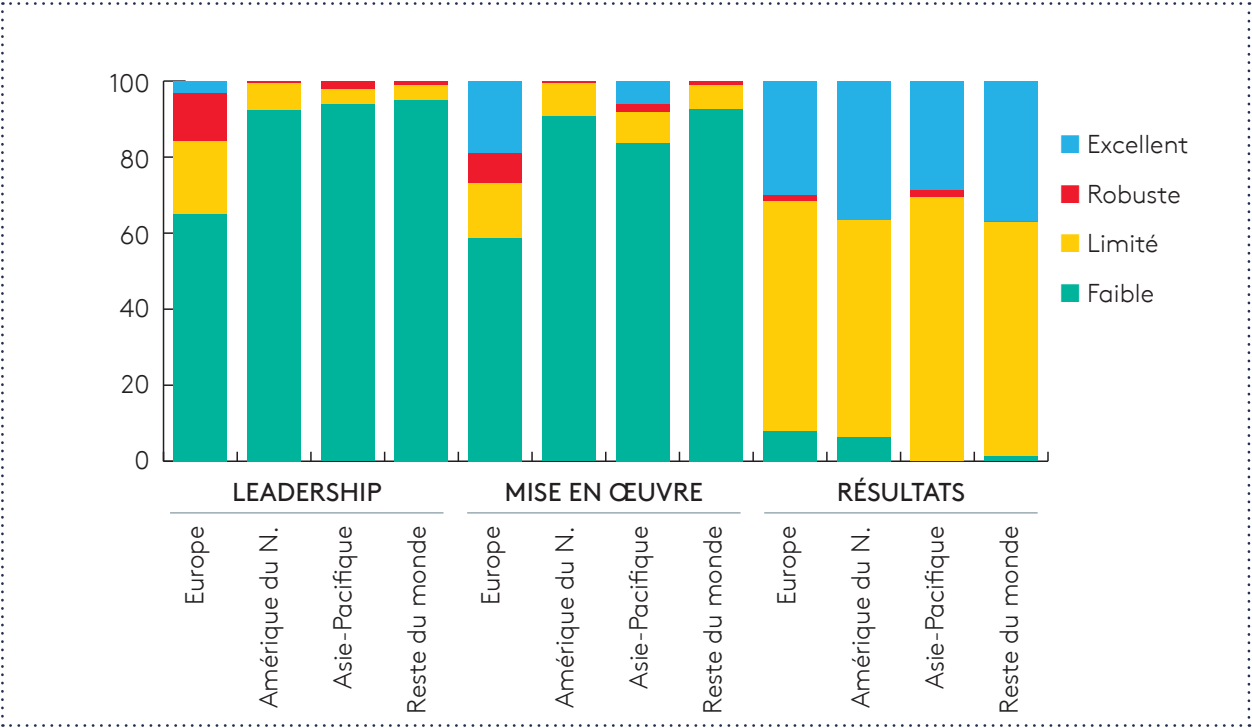
Le dialogue avec les parties prenantes est un moyen efficace de prendre connaissance des expériences, opportunités et préoccupations existantes susceptibles d'avoir un lien avec la transition juste. Les principales parties prenantes englobent : les bénéficiaires, les administrateurs des investisseurs institutionnels, les experts internes et collaborateurs chargés des investissements, les partenaires d'investissement (par ex., consultants, sociétés de gestion), les entreprises, les syndicats, les pouvoirs publics et les régulateurs, les associations locales, les universités et les groupes de réflexion/*think tanks*.

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 2

Vigeo Eiris : évaluer le caractère responsable des restructurations dans le secteur des énergies fossiles

Afin de savoir si les entreprises prennent en compte les impacts sociaux découlant des restructurations qu’elles mènent dans le cadre de la transition, le prestataire de services ESG indépendant Vigeo Eiris a mis au point une méthode pour évaluer le caractère responsable des restructurations en se fondant sur les conventions de l’OIT et les Objectifs de Développement Durable. Cette méthode a été appliquée à 365 entreprises identifiées par l’outil de screening des activités controversées comme tirant plus de 20 % de leur chiffre d’affaires des activités liées aux énergies fossiles. Ces entreprises ont été analysées à l’aide des indicateurs de Vigeo Eiris figurant dans ses critères ESG de développement durable relatifs à la « restructuration responsable » (*Responsible Restructuring*) :

Leadership	Engagements pris par les entreprises pour minimiser le nombre de licenciements et accords-cadres conclus avec les salariés
Mise en œuvre	Adoption d’initiatives visant à atténuer les impacts des restructurations sur les personnes concernées
Résultats	• Retour d’expérience des parties prenantes, notamment des syndicats, sur les processus de restructuration des entreprises et les actions liées • L’entreprise évite les licenciements et favorise des solutions de remplacement



Le graphique montre que les entreprises nord-américaines sont nettement moins bien préparées pour une transition juste que les économies développées européennes où les systèmes sociaux peuvent également apporter des filets de sécurité. Ce sont les pays hors Europe, Amérique du Nord et Asie-Pacifique (le reste du monde) qui affichent la performance la plus médiocre et sont susceptibles de connaître les plus grandes difficultés. Il existe néanmoins de bonnes pratiques et des entreprises qui prennent leurs responsabilités au sérieux, comme en témoigne une étude récente de Vigeo Eiris : lorsque l’entreprise productrice

d’énergie hydroélectrique Statkraft a réduit ses effectifs en 2017, tous les salariés concernés ont bénéficié de mesures incitatives, de la possibilité d’une retraite anticipée, d’emplois de remplacement dans l’entreprise ou de services d’aide à la recherche d’emploi.

D’autres exemples de bonnes pratiques sont présentés dans la récente étude de Vigeo Eiris sur les restructurations responsables, qui porte sur 3 847 entreprises : *Comment les entreprises rendent-elles compte de la gestion et de l’impact de la restructuration?* (2018)

Le processus de dialogue peut être mené à titre individuel ou dans le cadre de collaborations prenant la forme de coalitions nationales ou internationales d'investisseurs. Il peut consister à explorer la façon dont les questions relatives aux travailleurs et aux communautés sont prises en compte dans les coalitions d'investisseurs existantes. Dans ce cadre, il sera important de participer à des forums permettant aux investisseurs d'interagir avec les autres parties prenantes. L'exemple 3 montre comment Generali a procédé à cet égard.

Étape 3 : intégration dans la stratégie d'investissement

L'émergence de la transition juste passe par l'intégration de la dimension sociale dans la stratégie d'investissement et, le cas échéant, dans une déclaration des convictions d'investissement de l'établissement. Cette intégration peut servir à favoriser certains comportements axés sur la transition juste à la fois en interne et tout au long de la chaîne d'investissement grâce aux éléments suivants :

- **Politiques d'investissement responsable** : souligner l'importance de s'affranchir d'une analyse cloisonnée des facteurs ESG.
- **Stratégies pour le climat** : rechercher des opportunités de création de valeur à long terme en étant attentif aux travailleurs et aux communautés.
- **Appel d'offres** : connaître les compétences et les engagements pris par les sociétés de gestion pour gérer la transition juste.
- **Gestion des ressources humaines** : identifier les moyens d'accompagner le dialogue avec le personnel et les positions exprimées en matière de planification stratégique de la transition.
- **Investissements ciblés** : intégrer les priorités de la transition juste dans des stratégies spécifiques à l'appui des ODD et de la croissance inclusive.

L'exemple 4 montre comment l'Environment Agency Pension Fund du Royaume-Uni a intégré la transition juste dans sa nouvelle politique climatique pour en faire un élément stratégique.

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 3

Generali : prendre en compte le dialogue avec les parties prenantes dans la politique sur les changements climatiques

En 2018, la compagnie d'assurances italienne Generali a publié sa stratégie climat en annonçant son objectif d'augmenter ses actifs verts et de désinvestir du charbon. L'entreprise a en outre pris l'engagement de dialoguer avec les parties prenantes en affirmant : « Dans les pays où l'économie et l'emploi sont fortement dépendants du secteur charbonnier, Generali entretiendra avec les émetteurs, les clients et les autres parties prenantes un dialogue constant, en suivant avec attention leurs plans de réduction des impacts environnementaux, leur stratégie de transition vers des activités à faible impact environnemental, et les mesures envisagées pour protéger les communautés et les citoyens. »

Source : Generali (2018) *Generali annonce sa stratégie climat, comprenant un désinvestissement dans le charbon de 2 milliards d'euros*. Communiqué de presse du 21 février.

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 4

Environment Agency Pension Fund : intégrer la transition juste dans la politique climatique

Au Royaume-Uni, l'EAPF a mis à jour sa politique climatique en 2017 pour y ajouter l'engagement suivant : « Nous sommes conscients de la nécessité d'intégrer nos objectifs pour le climat dans notre programme général d'investissement responsable, en particulier les impacts sociaux de la transition, et nous chercherons des opportunités d'investissement servant les Objectifs de Développement Durable et l'engagement pris à Paris en faveur d'une transition juste et ordonnée. »

Source : Environment Agency Pension Fund (2017) *Policy to address the impacts of climate change*.

Domaine d'action 2 : Dialogue avec les entreprises

Dans toutes les classes d'actifs, l'engagement d'un dialogue par les investisseurs est un moyen puissant de mieux connaître les réalisations des entreprises en faveur de la transition juste et d'inciter celles-ci à améliorer leurs pratiques. Les investisseurs institutionnels et sociétés de gestion bénéficient d'une position qui leur permet d'orienter le comportement du conseil d'administration, soit en tant qu'actionnaires de sociétés cotées soit en qualité de

limited partners de fonds de capital-investissement. Dans ce cas, la transition juste représente un moyen utile de communiquer l'importance d'une approche globale des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance en vue d'écartier le risque que certaines entreprises ne pratiquent un « arbitrage » en matière de développement durable en affichant, par exemple, de bons résultats pour la conception de produits bas carbone, qui masqueraient des pratiques déficientes envers les travailleurs ou les communautés (ou réciproquement).

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 5

Ircantec : la transition juste comme priorité de la politique d'engagement

En France, le régime de retraite Ircantec a identifié la transition écologique et énergétique comme l'une des trois priorités de sa politique d'engagement. Son approche, qui souligne l'importance d'associer les objectifs environnementaux et sociaux pour créer des emplois et générer des revenus à long terme, implique de travailler avec les entreprises et tout au long de la chaîne d'investissement pour que ces objectifs soient pris en compte dans les produits et services. L'une des priorités est d'intégrer dans les discussions sur les « actifs dépréciés » (*stranded assets*) les aspects sociaux, notamment les perspectives pour les salariés et la nécessité de mesures de reconversion.

Source : Ircantec (2018) *Publications Investissement Socialement Responsable*

Le dialogue avec les entreprises sur la transition juste peut porter sur les éléments importants figurant ci-dessous, lesquels s'appuient sur des pratiques largement répandues dans l'investissement responsable :

- **Attentes** : indiquer les attentes des investisseurs à l'égard des entreprises en puisant dans les documents de consensus, comme les principes directeurs de l'OIT pour une transition juste. Ces attentes peuvent avoir trait aux questions cruciales concernant le lieu de travail (comme le dialogue social, la formation et les compétences, et les mesures de reclassement), ainsi que la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les relations avec les communautés.
- **Publication d'informations** : encourager la publication d'informations sur le climat par les entreprises, les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion à

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 6

SHARE : dialoguer sur la transition juste avec les entreprises de services aux collectivités en Amérique du Nord

Pour le compte de sa clientèle d'investisseurs institutionnels, la Shareholder Association for Research and Education (SHARE) s'est mise en relation avec quatre entreprises de services aux collectivités qui prévoient de fermer des centrales électriques alimentées au charbon en Amérique du Nord afin de s'enquérir de la stratégie mise en œuvre par chacune de ces entreprises pour une transition juste.

Le processus, qui consiste tout d'abord à étudier les plans de transition et les impacts locaux, en consultant notamment les représentants du personnel, donne ensuite lieu à des échanges de courrier et à des réunions avec les dirigeants de l'entreprise afin de leur demander d'évaluer les impacts économiques potentiels des fermetures et des nouveaux investissements sur les travailleurs et les communautés. SHARE demande à l'entreprise d'examiner les mesures d'atténuation qu'elle peut prendre (individuellement ou avec d'autres acteurs) pour gérer ces impacts économiques. Ces mesures peuvent comprendre de nouvelles possibilités d'emploi et/ou la priorité à l'embauche dans les nouvelles installations ou activités que l'entreprise met en place dans cette zone, des mesures de reconversion et de développement des compétences, des actions menées auprès des pouvoirs publics locaux, des *community benefits agreements* (accords intégrant des compensations territoriales) et le financement de la transition, le cas échéant. Reconnaisant que la transition juste ne relève pas de la seule responsabilité de la direction, SHARE demande à l'entreprise d'engager un dialogue social avec les représentants du personnel, les pouvoirs publics locaux et les autres parties prenantes. Celles-ci englobent les gouvernements indigènes des régions où les projets de l'entreprise ont des impacts particuliers sur les communautés et travailleurs indigènes.

- l'aide du cadre de référence du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD), enrichi d'informations relatives à la dimension sociale, et reposant sur des approches systématiques comme celles préconisées par la Global Reporting Initiative, le Cadre de reporting conforme aux Principes directeurs des Nations Unies (UN Guiding Principles Reporting Framework) et la Workplace Disclosure Initiative.
- **Étude comparative** : Les pratiques des entreprises peuvent ensuite être comparées par rapport à une référence afin de mettre en évidence les entreprises et les actifs nécessitant des actions d'amélioration. Pour ce faire, il est possible de prendre comme modèle la Transition Pathway Initiative (TPI), qui compare les entreprises au regard de leur gestion des émissions de carbone et de leurs performances en la matière.³³

- **Amélioration** : Les investisseurs peuvent ensuite insister sur la nécessité d'améliorer les pratiques liées à la dimension sociale de la transition, en dialoguant avec la direction, ainsi qu'en présentant des résolutions d'actionnaires.³⁴
- **Conséquences** : Lorsque les entreprises ne respectent pas les principales normes de performance, les investisseurs doivent en tirer les conséquences, notamment en procédant à une réallocation du capital ; ce sujet est abordé dans la présentation du domaine d'action suivant.

Les encadrés ci-dessus analysent les mesures prises par les investisseurs pour intégrer la transition juste dans leur stratégie de dialogue (exemples 5 et 6).

Afin de mener le processus de dialogue, les investisseurs peuvent évoquer la transition juste dans leurs discussions

Premières questions à poser par les investisseurs pour dialoguer avec les entreprises sur la transition juste

Stratégie

- **Impacts** : Quels sont, à court, moyen et long terme, les impacts potentiels des risques et opportunités liés aux changements climatiques pour les salariés, les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement et les communautés concernés par l'activité de l'entreprise ? Ces impacts ont-ils une dimension spécifique au genre ou à la race ?
- **Scénarios** : L'organisation a-t-elle pris en compte dans son analyse de scénarios climatiques les conséquences pour les salariés, les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement et les communautés ? Si oui, quels sont les résultats ?
- **Ressources humaines et relations avec les partenaires sociaux** : Quelles sont les conséquences stratégiques des risques et opportunités liés au climat pour la gestion des ressources humaines de l'organisation, notamment la quantité et la qualité des emplois, les salaires, les avantages et les retraites, le rôle des syndicats, la représentation du personnel, la satisfaction des salariés ?
- **Restructurations** : Comment la dimension sociale est-elle prise en compte dans les plans de restructuration éventuels liés à la transition (notamment fusions et acquisitions, dépenses d'investissement, projets d'expansion, réduction d'effectifs, fermetures) ?
- **Investissements** : Dans quelle mesure l'organisation investit-elle en vue d'obtenir des résultats sociaux favorables liés à la transition et d'atténuer les éventuelles conséquences négatives pour les salariés, les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement et les communautés ?
- **Régénération** : De quelle manière l'organisation contribue-t-elle, dans les régions où elle exerce ses activités, à de grands projets destinés à la revitalisation des communautés et de l'économie en lien avec la transition vers l'économie bas carbone ? Quels contacts l'entreprise a-t-elle établis avec les travailleurs et leurs syndicats, ainsi qu'avec les communautés concernées, pour concevoir des projets de régénération ?

Gouvernance

- **Dialogue social** : De quelle manière les travailleurs et leurs syndicats, ainsi que les communautés concernées, sont-ils impliqués dans la conception et la mise en œuvre des projets de l'organisation en vue de répondre aux risques et opportunités liés aux changements climatiques ? Quels sont les mécanismes de règlement des différends existants ?
- **Protection sociale** : Comment les droits des employés sont-ils protégés pendant la transition, notamment concernant la sécurité des retraites ou l'utilisation des ressources publiques ?
- **Compétences et développement** : Quelles sont la stratégie et les réalisations de l'entreprise en ce qui concerne le développement des compétences dont les salariés ont besoin pour participer à la transition ? Dans quelle mesure l'entreprise définit-elle des stratégies inclusives visant à la reconversion et au recrutement des travailleurs ?

Gestion des risques

- **Identification** : Comment les risques liés aux changements climatiques affectant les salariés, les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement et les communautés sont-ils identifiés ?
- **Gestion** : Comment les risques liés aux changements climatiques affectant les salariés, les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement et les communautés sont-ils gérés ? L'organisation s'est-elle engagée à respecter les normes fondamentales du travail et a-t-elle accepté que la négociation collective fasse partie de ce processus ?
- **Santé et sécurité** : Comment les risques pour la sécurité et la santé au travail liés aux changements climatiques et à la raréfaction des ressources sont-ils identifiés et gérés ? Comment les comités ou délégués des organisations syndicales chargés de ces risques sont-ils impliqués dans la démarche ?
- **Due diligence** : Comment les droits de l'homme sur le lieu de travail et les impacts sur les communautés sont-ils intégrés dans les procédures de l'entreprise en matière de *due diligence* portant sur les investissements et activités liés aux stratégies visant les changements climatiques ?

courantes avec les entreprises. Nous avons élaboré une première série de questions qui s'appuie sur le cadre de référence défini par le TCFD, en privilégiant la stratégie, la gouvernance et le risque. Ces questions sont présentées dans l'encadré figurant à la page 20.³⁵

Le dialogue est souvent plus efficace lorsqu'il tire parti de l'avantage du nombre grâce à des coalitions d'investisseurs. Le Climate Action 100+, qui met à disposition une plateforme d'engagement permettant de dialoguer avec les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, représente également un mécanisme important pour l'action collaborative en faveur de la transition juste.³⁶

Identification des priorités sectorielles et thématiques

La transition juste est un défi qui concerne l'ensemble de l'économie, mais les investisseurs peuvent souhaiter se concentrer sur une première série de priorités sectorielles et thématiques, en usant de leur influence pour ajouter la dimension sociale aux actions d'engagement pour le climat existantes et à venir, dans les domaines suivants :

- **Énergies fossiles** : Encourager la gestion responsable des questions liées aux travailleurs et aux communautés dans le cadre de l'élimination progressive du charbon et la réduction progressive de l'utilisation du pétrole et du gaz, y compris par les entreprises intervenant dans ces chaînes de valeur (par ex., les fabricants de biens d'équipement).
- **Énergie propre et efficacité énergétique** : promouvoir des normes de travail élevées, le respect des droits des communautés et la croissance inclusive dans les énergies renouvelables, ainsi que les secteurs de l'écoconstruction à travers l'industrie, la construction, l'exploitation et la maintenance.
- **Transport** : promouvoir des normes de travail élevées, le respect des droits des communautés et la croissance inclusive dans le cadre du passage à la mobilité à émissions nulles en se fondant sur une bonne compréhension des impacts sur les chaînes de valeur au regard de l'approvisionnement en énergie, de la construction

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 7

DWS : définir une réponse aux impacts physiques des changements climatiques respectueuse d'une transition juste

En 2017, DWS, établie en Allemagne, a été la première société de gestion à publier une analyse du risque physique lié au climat de ses portefeuilles d'actions. Autre aspect important de la transition juste, le risque physique lié au climat est néanmoins sous-évalué. Les impacts physiques seront plus fréquents et atteindront des niveaux extrêmes, même si les objectifs de l'Accord de Paris sont atteints.

L'injustice se manifeste de plusieurs façons. Les conséquences sociétales sont cruciales pour les pays de basse altitude et les migrations provoquées par les changements climatiques. La chaleur extrême met en danger la santé des personnes travaillant en extérieur dans le secteur de la construction et l'agriculture, en particulier lorsqu'elles bénéficient de droits du travail limités. Les entreprises pourraient également commencer à déplacer leurs activités et leurs installations vers des zones moins vulnérables, réduisant ainsi le nombre d'emplois et les recettes fiscales. Dans la mesure où les investisseurs commencent à évaluer et à gérer leurs risques physiques liés au climat, il leur appartient également d'aider la société à renforcer sa résilience de manière à remédier aux injustices découlant des changements climatiques physiques. La coopération des investisseurs avec les banques de développement et les autres acteurs des marchés peut aider les marchés à créer de nouvelles opportunités d'investissement favorisant la résilience et prenant en compte la dimension sociale. En outre, le dialogue des investisseurs avec les entreprises et les gouvernements sera crucial pour accroître l'attention portée à la résilience, de manière à prendre en compte et à améliorer les effets distributifs.

Source : Four Twenty Seven et DWS (2017) *Measuring physical climate risk in equity portfolios*

automobile, du rôle essentiel de la marche, du vélo et des transports publics, ainsi que de la maintenance des systèmes de transport.

- **Agriculture et occupation des sols** : garantir des normes sociales élevées pour les travailleurs, les communautés et les agriculteurs tout au long de chaînes de valeur complexes, dans le cadre des efforts entrepris pour une déforestation zéro et une agriculture durable.
- **Résilience** : garantir une gestion efficace par les entreprises des effets sur les milieux de travail et les communautés de la hausse des températures, de la montée du niveau de la mer et des phénomènes

météorologiques extrêmes aggravés par les changements climatiques.

L'exemple 7 montre les raisons pour lesquelles la société de gestion allemande DWS considère que les impacts physiques des changements climatiques s'imposent à l'attention des investisseurs dans le cadre de la transition juste.

Domaine d'action 3 : Allocation de capital

Du point de vue stratégique, l'action pour le climat implique une réallocation des capitaux investis dans les actifs à forte intensité carbone au profit d'actifs bas carbone et d'investissements favorisant la résilience aux impacts physiques des changements climatiques. Une approche en faveur de la transition juste consiste à intégrer les impacts sur les travailleurs et les communautés et à rechercher des moyens de conjuguer actifs verts et performance sociale positive. Cette approche implique d'œuvrer avec les entreprises du portefeuille pour prendre des décisions d'allocation de capital au niveau des entreprises qui favorisent une transition juste, ainsi que de réallouer les capitaux entre les entreprises.

Les investisseurs peuvent en outre cibler spécifiquement des investissements qui contribuent de manière remarquable à l'accomplissement de la transition juste. À l'instar des discussions portant sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable qui donnent lieu à la fixation d'objectifs ou d'ambitions en matière d'impact social, la transition juste peut être le prisme à partir duquel examiner les investissements, en privilégiant le développement économique des communautés affectées par la transition vers une économie bas carbone et en identifiant les entreprises offrant des emplois de bonne qualité aux travailleurs qui supportent le poids des changements industriels. Il peut s'agir d'investissements au service du développement dans des régions à faibles revenus et de prises de participation dans des fonds spécialisés associant les thèmes des droits de l'homme et du travail aux résultats obtenus en matière de réduction des émissions de carbone.

Cette approche en faveur d'une transition juste peut être intégrée dans les stratégies existantes et dans les principales classes d'actifs, mais aussi conduire à s'intéresser à des opportunités thématiques spécialisées. Le tableau 1 présente les options possibles selon les classes d'actifs.

Tableau 1. Allocation de capital pour la transition juste (TJ) : options possibles pour les différentes classes d'actifs

Classe d'actifs	Transition juste intégrée	Transition juste thématique
Liquidités	Dialoguer avec toutes les banques sur les principes et stratégies de la TJ (prêts verts et ESG, politiques de sauvegarde et stratégies de prêt pour les régions exposées)	Privilégier les banques ayant des stratégies de prêts spécialisées dans la TJ : emplois verts, développement local, institutions de financement du développement des communautés (CDFI)
Obligations	Prendre en compte les facteurs de la TJ dans la sélection fondamentale des obligations, la conception des indices et les références ; intégrer la TJ dans les stratégies des obligations vertes sociales et environnementales	Cibler les obligations liées aux plans et financements sectoriels ou régionaux liés à la TJ (par ex., obligations vertes dont les revenus sont cantonnés à des domaines spécifiques)
Actions cotées	Intégrer les facteurs liés à la TJ dans la sélection fondamentale des actions, la conception des indices et les références	Identifier les sociétés cotées privilégiant les solutions environnementales dans les régions concernées
<i>Private equity (PE)/venture capital (VC)</i>	Dialoguer avec les fonds de PE/VC au sujet des politiques liées à la TJ ; inclure la TJ dans le screening PE/VC et les politiques d'engagement	Rechercher des fonds spécialisés en <i>impact investing</i> qui associent le climat à la qualité des emplois et au développement des communautés
Actifs réels	Faire appliquer les critères liés à la TJ dans les stratégies liées aux biens immobiliers et infrastructures durables, ainsi que dans les investissements liés au bois d'œuvre, aux terres et aux matières premières	Cibler les investissements dans les communautés et régions concernées par la transition en vue d'obtenir des impacts sociaux et environnementaux positifs

Options à effet de levier élevé pour la transition juste

Les investisseurs ont mis en évidence un certain nombre d'options à effet de levier élevé en vue d'accélérer l'intégration de la transition juste dans les décisions d'allocation de capital :

- **Références et indices** : L'importance croissante de l'investissement passif, ainsi que l'utilisation d'indices de référence pour évaluer la performance des actifs gérés de manière active, implique de tenir compte des facteurs sociaux dans la conception de produits indiciels liés au

climat pour faire de la transition juste une réalité.

- **Analyse des investissements** : La recherche en investissements fournie par les courtiers *sell-side* et les agences de notation constitueront une source d'informations importante pour évaluer les risques et opportunités liés à la transition juste. Les investisseurs peuvent demander aux analystes d'intégrer les impacts sur les travailleurs et les communautés dans leurs travaux de recherche sur le climat et la finance verte.

- **Obligations** : Le marché des obligations vertes gagne en importance et se caractérise par des émissions de plus en plus complexes et le renforcement des critères environnementaux fixés par les émetteurs qui prennent désormais en compte des facteurs sociaux et liés au développement durable.³⁷ Il existe un lien évident entre l'action pour le climat et l'économie inclusive dans le domaine des obligations vertes finançant des logements sociaux économes en énergie. Ce lien est illustré par les exemples de la New York State Housing Finance Agency, qui a levé 558 millions de dollars en réalisant huit opérations, et de trois associations municipales suédoises pour le logement qui ont levé l'équivalent de 265 millions de dollars à l'issue de cinq opérations.³⁸ À l'avenir, les obligations pourraient être conçues de manière à orienter les ressources vers des activités locales soutenant la diversification économique dans les régions concernées.
- **Actifs réels** : Les investisseurs affectent des capitaux toujours plus importants aux infrastructures durables.³⁹ La nature des actifs réels suppose d'évaluer les risques sociaux des opérations et de dialoguer avec les communautés afin d'obtenir un permis social d'exercer une activité solidement étayé (« *social licence to operate* »). Des politiques responsables de passation de marché (*Responsible Contracting Policies*) offrent aux investisseurs un outil concret pour protéger leurs investissements dans des infrastructures d'énergies renouvelables et des biens immobiliers durables. Ces politiques portent sur des questions telles que l'équité des salaires et avantages, la diversité, la participation syndicale, la formation et les compétences, ainsi que la conformité réglementaire.⁴⁰ L'intégration de ces questions dans les stratégies visant les actifs réels liés au climat ouvre la voie à des partenariats avec des organismes de développement économique publics et quasi publics et avec des investisseurs à vocation sociale.⁴¹

« La nature systémique des changements climatiques signifie qu'une réforme politique est essentielle pour gérer les dimensions sociales, économiques et environnementales de la transition. »

Domaine d'action 4 : Dialogue avec les pouvoirs publics et partenariats

La nature systémique des changements climatiques signifie qu'une réforme politique est essentielle pour gérer les dimensions sociales, économiques et environnementales de la transition. Les investisseurs n'ont cessé d'accroître leur influence sur l'élaboration des politiques climatiques en soutenant, entre autres, des objectifs à long terme, la tarification du carbone et l'aide des pouvoirs publics aux secteurs bas carbone.

Déclaration 2018 des investisseurs internationaux adressée aux gouvernements au sujet des changements climatiques

Forte d'actifs sous gestion totalisant 28 000 milliards de dollars, l'initiative Investor Agenda a publié en juin 2018 une déclaration appelant les dirigeants mondiaux à :

- atteindre les objectifs de l'Accord de Paris
- actualiser et renforcer les contributions déterminées au niveau national (CDN) pour respecter les objectifs de réduction des émissions fixés dans l'Accord de Paris, en commençant le processus en 2018 pour l'achever au plus tard en 2020, et en mettant l'accent sur la mise en œuvre
- élaborer et communiquer en 2018 les stratégies de réduction des émissions à long terme
- aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris tous les cadres de référence des politiques liées au climat en les considérant de manière globale
- soutenir une transition juste vers une économie bas carbone

Source : The Investor Agenda (2018) *2018 Global investor statement to governments on climate change*

En juin 2018, l'alliance Investor Agenda a intégré pour la première fois la transition juste dans sa déclaration annuelle adressée aux gouvernements (voir encadré à la page 23). Cette déclaration marque le début d'une plus grande implication des investisseurs dans la défense de la transition juste au niveau régional, national et international, ainsi que leur participation à des partenariats locaux.

Au niveau régional, les investisseurs pourraient plaider en faveur :

- d'un dialogue multipartite visant à identifier les besoins des travailleurs et des communautés dans le cadre de la poursuite des objectifs régionaux de développement économique et de lutte contre les changements climatiques.
- de forums financiers régionaux pour développer la collaboration entre les investisseurs publics, quasi publics, à vocation sociale et institutionnels pour la mise en œuvre des stratégies en faveur de la transition juste.
- de l'identification de moyens permettant aux investisseurs de soutenir les programmes en faveur de la transition juste financés par les pouvoirs publics et des fondations philanthropiques.

Au niveau national, les investisseurs pourraient appeler les gouvernements à :

- intégrer la transition juste – et les moyens de la financer – dans les stratégies climat à long terme afin de mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN) de l'Accord de Paris. Cette démarche pourrait englober la protection et la promotion des droits d'accéder aux informations, de participer à la prise de décision et de disposer de possibilités de recours.
- intégrer la transition juste dans les feuilles de route nationales pour la finance verte et durable qui ont été mises en place dans un nombre croissant de pays, notamment le Canada, la Chine, les pays de l'Union européenne et le Maroc.
- inciter les établissements de financement publics (comme les banques de développement et les banques vertes) à accompagner la transition juste en concevant des produits qui mobilisent les capitaux privés.

- affecter les revenus tirés de l'échange des droits d'émission de carbone et des taxes sur le carbone et les énergies fossiles au financement de fonds axés sur la transition juste et destinés à mobiliser les capitaux privés.
- mettre au service de la transition juste les revenus tirés des obligations vertes émises par les communes, les États ou les entreprises d'État.

Au niveau mondial, les investisseurs pourraient plaider en faveur :

- de la participation des investisseurs aux discussions menées par le G7 et le G20, l'OIT, l'UNFCCC et d'autres instances concernant les politiques de mise en œuvre de la transition juste.
- de l'élaboration par les institutions de financement du développement de stratégies de financement visant à mobiliser les capitaux privés pour financer les investissements favorisant la transition juste.
- de l'intégration de la transition juste dans les discussions sur les politiques financières fondamentales en rapport avec la finance verte et durable.
- de la convergence des principaux cadres de reporting sur le climat, comme celui de la TCFD, avec des initiatives axées sur la dimension sociale, en vue de coordonner les informations publiées en matière de transition juste.
- d'une approche privilégiant la transition juste et des stratégies de financement des principales initiatives en faveur de la décarbonisation, comme la Powering Past Coal Alliance.

L'exemple 8 présente les mesures prises par CDC, l'institution britannique de financement du développement, afin de promouvoir des normes sociales élevées pour ses investissements dans les énergies renouvelables en Inde.

Partenariats locaux

Le regroupement de secteurs d'activité renforce l'importance de la collaboration locale entre investisseurs pour leur permettre d'associer leurs activités de recherche, d'innovation et d'investissement multi-secteurs en faveur de la transition juste. Dans le cadre de la transition juste, les investisseurs doivent avoir notamment pour priorité de s'engager dans un

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 8

CDC : donner la priorité aux emplois verts de qualité pour les femmes dans le secteur des énergies renouvelables en Inde

En sa qualité d'institution de financement du développement pour le Royaume-Uni, CDC cherche à agir en faveur du développement dans le cadre de tous ses investissements en Asie du Sud et en Afrique. En Inde, CDC a créé Ayana, une nouvelle entreprise dans le secteur des énergies renouvelables. Dans le cadre de sa thèse d'investissement fondamentale, CDC a observé que l'insuffisance majeure de compétences dans le secteur solaire freinait l'expansion de cette énergie propre. Afin de surmonter cet obstacle, Ayana a conclu un partenariat avec le Department for International Development du gouvernement du Royaume-Uni et Sewa Bharat (All India Federation of Self-Employed Women's Association) en vue de former la population locale, en particulier les femmes qui connaissent plus de difficultés que les hommes pour entrer sur le marché des emplois verts.

Source : Ayana Power (2018)
Page d'accueil : www.ayanapower.com

dialogue multipartite complexe et potentiellement difficile. C'est un sujet que les investisseurs ne peuvent pas gérer seuls. Des approches locales peuvent donc constituer pour les investisseurs des opportunités appréciables pour entreprendre cette démarche. Ces stratégies locales peuvent se conjuguer efficacement aux initiatives partant de la base, c'est-à-dire prises par les villes et les maires, telle que le C40 (un réseau de grandes villes qui se sont engagées à lutter contre les changements climatiques) et la Convention des maires (mouvement multi-pays pour l'action locale en matière de climat et d'énergie).

Les domaines dans lesquels les investisseurs peuvent intervenir comprennent :

- **L'exposition** : analyser l'exposition des régions à la transition en identifiant les effets positifs et négatifs pour les secteurs, les entreprises, les travailleurs et les communautés.
- **Les capacités** : évaluer les capacités d'adaptation et de réponse des régions en matière de compétences, de création d'entreprises, d'économie politique, de systèmes régionaux d'innovation, de politique sociale et de financement.
- **Les investissements** : travailler avec les pouvoirs publics locaux, les établissements de financement publics, les communautés, les entreprises et les syndicats pour créer des actifs associant transition vers une économie bas carbone et inclusion sociale.

À titre d'illustration, au Royaume-Uni, la finance verte locale a été identifiée comme un outil essentiel pour faciliter la mise en œuvre des objectifs climatiques du pays et de sa stratégie industrielle.⁴² Dans le cadre plus large de l'initiative Investir dans une transition juste, le Grantham Research Institute et l'Université de Leeds étudient le rôle que peuvent jouer les investisseurs pour favoriser une croissance propre et inclusive au Royaume-Uni.⁴³ Les travaux porteront sur le Yorkshire et Humber, la région industrielle qui émet le plus de carbone dans le pays. Ils débiteront par une analyse de l'exposition à la transition qui visera à comprendre les risques et opportunités pouvant découler de la décarbonisation. Seront ensuite étudiés les moyens dont disposent les investisseurs pour intervenir utilement dans le cadre des cinq domaines d'action présentés dans le présent guide : la stratégie d'investissement, le dialogue avec les entreprises, l'allocation de capital, le dialogue avec les pouvoirs publics et l'apprentissage.

L'exemple 9 présente les actions entreprises par le Fonds de Solidarité québécois FTQ pour établir un lien entre les facteurs environnementaux et sociaux dans ses activités d'investissement locales.

EXEMPLE D'INVESTISSEUR 9

Fonds de Solidarité FTQ : investir dans la transition juste au Québec

Fort d'actifs représentant 13,7 milliards \$ CA, le Fonds de Solidarité québécois FTQ a pour mission de contribuer à la croissance économique du Québec en créant, en maintenant ou en sauvegardant des emplois au moyen d'investissements dans des petites et moyennes entreprises. Le Fonds est engagé en faveur d'un « développement économique humain et durable » et a mis en place un plan pour une transition énergétique respectueuse des travailleurs. Dans ce cadre, le Fonds participe activement à un dialogue multipartite sur la transition juste au Québec. En septembre 2018, il a annoncé de nouvelles mesures en faveur d'une « transition énergétique juste ». En vertu de ce plan, le fonds s'engage à « accompagner les entreprises québécoises dans la transition ». Il prévoit de se désengager du secteur de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures au Québec, de réduire de 25 % l'intensité carbone de ses investissements dans les sociétés cotées d'ici 2025, et de créer, par l'intermédiaire d'une filiale, un programme de compensation volontaire pour les entreprises québécoises.

Sources : Fonds de Solidarité FTQ (2018) *FTQ investira jusqu'à 300 M\$ CA sous forme de dette subordonnée non garantie dans Boralex*. Communiqué de presse du 29 mars. *FTQ n'investira plus dans l'exploration ou l'exploitation des hydrocarbures au Québec*. Communiqué de presse du 29 septembre.

« Dans le cadre plus large de l'initiative Investir dans une Transition Juste, le Grantham Research Institute et l'Université de Leeds étudient le rôle que peuvent jouer les investisseurs pour favoriser une croissance propre et inclusive au Royaume-Uni. Les travaux porteront sur le Yorkshire et Humber, la région industrielle qui émet le plus de carbone dans le pays. »

Domaine d'action 5 : Apprentissage et analyse

La transition juste étant un aspect relativement nouveau du programme d'action pour le climat des investisseurs, il sera important de mettre en place un processus permettant de tirer des enseignements de cette nouvelle expérience et des pratiques en matière de dialogue avec les entreprises, d'allocation de capital et de dialogue avec les pouvoirs publics.

Tirer des enseignements

En interne, les résultats des travaux sur la transition juste peuvent être examinés par le conseil d'administration. Les investisseurs peuvent créer des forums pour partager ce qu'ils ont appris concernant l'intégration des questions sociales dans les stratégies climatiques. Des coalitions d'investisseurs peuvent collaborer avec des universitaires et d'autres partenaires de recherche pour identifier les approches qui fonctionnent du point de vue de la performance financière, environnementale et sociale. À cet égard, il sera important d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la transition juste et de déterminer précisément les contributions des investisseurs. Il sera également important d'examiner les actions sur le terrain pour comprendre comment se sont réellement concrétisées les intentions des investisseurs en matière de transition juste. Un des moyens de mener cet examen pourra consister à donner aux communautés la possibilité de communiquer leur retour d'expérience sur la manière dont ils ont « vécu » les investissements, dans le but d'améliorer la conception et la mise en œuvre des projets de transition juste.

Les enseignements qui en seront tirés pourront ensuite être consolidés au moyen de sessions de sensibilisation et d'amélioration des compétences destinées aux investisseurs, ainsi que de formation pour les administrateurs et les professionnels de l'investissement.

Publication des résultats

Les investisseurs peuvent également publier les résultats de leurs travaux sur la transition juste dans le reporting qu'ils adressent habituellement à leurs bénéficiaires ultimes et clients, ainsi que dans le reporting établi pour mettre en œuvre les recommandations de la TCFD sur la publication d'informations financières relatives au climat. Les recommandations de la TCFD sont désormais intégrées dans le reporting des PRI. Il importe surtout que ce processus d'apprentissage et d'analyse soit perçu comme un processus itératif qui renforce les connaissances, les compétences et la confiance, et qui est véritablement source de performance pour les investisseurs.

Conclusions sur le cadre de référence pour l'action

Les stratégies élaborées par les investisseurs pour répondre à la dimension environnementale des changements climatiques peuvent également s'appliquer à la dimension sociale. Les investisseurs ont maintenant commencé à formaliser les travaux qu'ils ont entrepris dans les cinq domaines d'action présentés dans la présente section. Toutes ces évolutions sont toutefois encore assez récentes.

Au fil du temps, une approche exhaustive englobera les efforts déployés dans chacun de ces domaines, ce qui permettra de créer de puissantes synergies : ainsi, les éclairages apportés par les actions d'engagement enrichiront le dialogue avec les pouvoirs publics, ou bien la recherche d'opportunités favorables à la transition juste conduira à des partenariats locaux. L'exemple 10 présente les actions menées par la Friends Provident Foundation (établie au Royaume-Uni) en matière de dialogue avec les entreprises et d'allocation de capital.

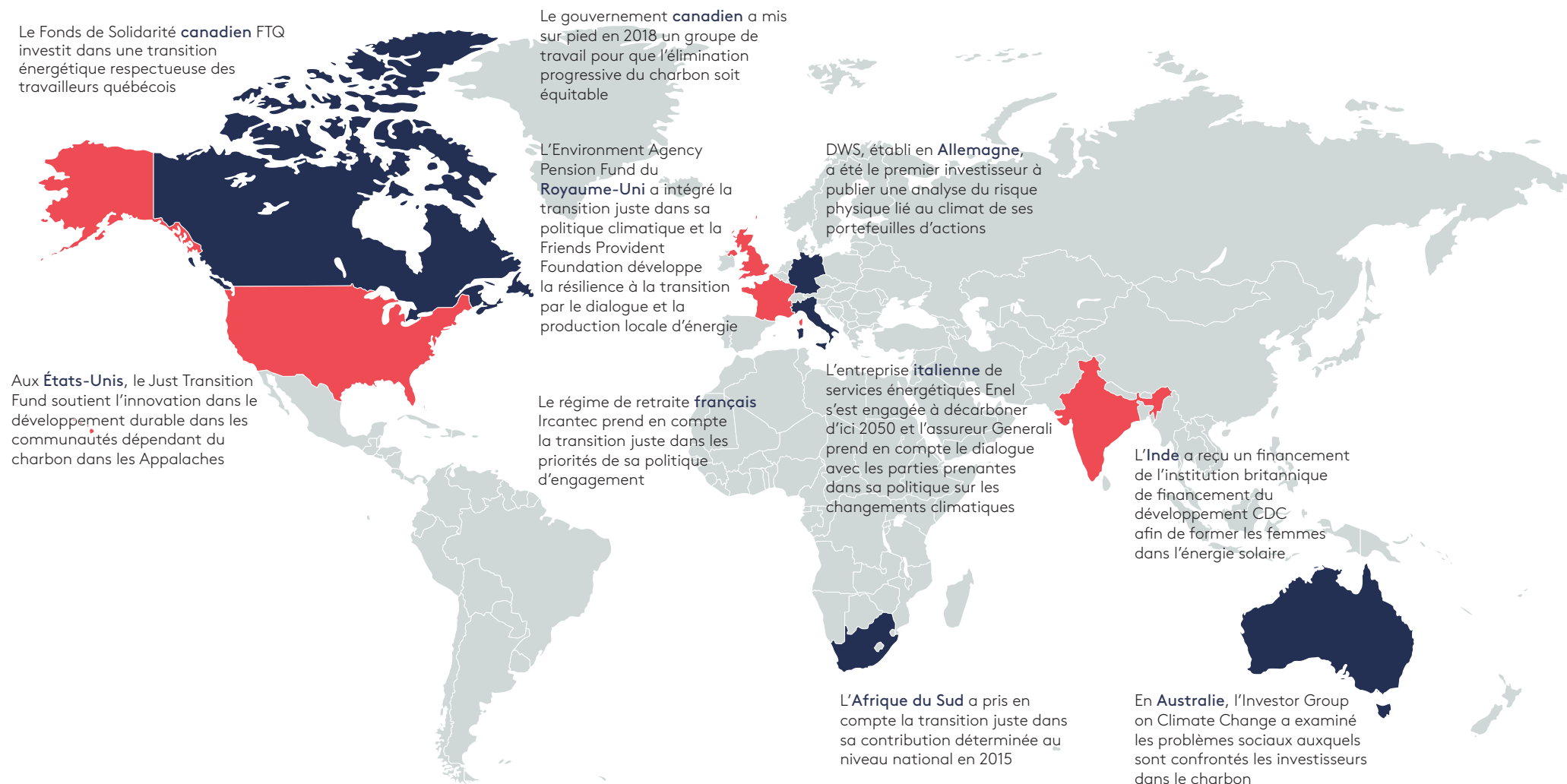
EXEMPLE D'INVESTISSEUR 10

Friends Provident Foundation : développer la résilience à travers le dialogue et des investissements énergétiques en faveur des communautés

Friends Provident Foundation adopte une approche stratégique en faveur de la transition juste en intégrant le dialogue classique visant les investissements, l'*impact investing* social et l'octroi de subventions. La fondation œuvre avec les investisseurs institutionnels pour mener les actions d'engagement des actionnaires auprès des entreprises de services énergétiques en place en vue de vérifier la résilience de leur modèle économique à la transition vers une énergie décarbonée, décentralisée et démocratisée. Cette démarche englobe les plans de soutien aux travailleurs et aux communautés locales lorsque les centrales ferment (par ex., réutilisation des sites, programmes de reconversion des travailleurs ou autre investissement local). La fondation procède en outre à des investissements locaux de type *impact investing* par le biais d'installations de production, d'efficacité et de stockage de l'énergie détenues par les communautés. Elle a ainsi investi dans la coopérative éolienne Awel dans le sud du pays de Galles par le biais d'une émission d'actions au bénéfice des communautés (*community share offer*) qui génère des rendements financiers et des revenus destinés à répondre à la pauvreté énergétique locale.

Sources : Friends Provident Foundation (2018a) *Investor and Shareholder Engagement* et Friends Provident Foundation (2018b) *Investment Portfolio*

Passer à l'action : exemples dans le monde entier



4. Les prochaines étapes

Une transition juste est essentielle si l'économie mondiale doit évoluer de manière équitable vers une économie résiliente et bas carbone dans les proportions et selon le rythme nécessaire pour éviter des dommages climatiques catastrophiques. Les gouvernements, les institutions internationales, les entreprises, les syndicats, la société civile, les communautés et, de plus en plus, les investisseurs accordent une importance croissante au milieu de travail et plus largement à la dimension sociale de la transition. En décembre 2018, un large éventail d'institutions financières représentant plus de 4 400 milliards de dollars d'actifs sous gestion ont fait part de leur engagement à passer à l'action en signant une déclaration des investisseurs internationaux.

Il appartient désormais aux investisseurs d'élaborer leur propre plan en faveur de la transition juste en se fondant sur les cinq domaines d'action exposés dans le présent guide. Celui-ci offre aux investisseurs un large choix de possibilités. Nous recommandons aux investisseurs de suivre les étapes suivantes afin de continuer sur cette dynamique :

- **Inclure** la transition juste dans la politique sur l'investissement responsable et les changements climatiques.
- **Intégrer** la transition juste dans l'achat des services d'investissement pour toutes les classes d'actifs (par ex. en signalant l'exigence de produits obligataires et d'actions qui favorisent la transition juste).
- **Dialoguer** avec les entreprises pour les inciter à inclure la transition juste dans leur stratégie climat, en tenant compte des questions essentielles liées au milieu de travail (comme le dialogue social, la formation, les compétences et les mesures de reclassement), ainsi que de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des relations avec les communautés.

- **Participer** à des initiatives locales pour diriger les capitaux vers la revitalisation des communautés et la diversification régionale à travers des investissements porteurs d'impacts sociaux ou environnementaux positifs.
- **Encourager** la publication d'informations par les entreprises, les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion à l'aide du cadre de référence de la TCFD et l'enrichissant d'informations relatives à la dimension sociale.

La réalisation de cette première série d'actions passera par des travaux au sein des établissements d'investissement et dans le cadre de grandes collaborations entre investisseurs telles que le ClimateAction 100+ et l'initiative Global Investor Agenda. Elle nécessitera également des collaborations multisectorielles avec des intervenants publics, privés et issus de la société civile agissant localement. En effet, le présent guide indique aux autres parties prenantes (gouvernements, entreprises, syndicats et organisations à but non lucratif) qu'un nombre croissant d'investisseurs sont prêts à jouer leur rôle dans la transition juste.

Il est incontestable qu'il reste encore beaucoup à faire. La plupart des engagements pris pour agir en faveur de la transition juste sont encore relativement nouveaux. Il faut encore tirer les leçons de l'expérience pour déterminer ce qui fonctionne (et ce qui ne fonctionne pas). Néanmoins, si la transition juste est un sujet difficile, elle n'en est pas moins importante pour les investisseurs. Elle est en fait d'autant plus importante que les investisseurs commencent à agir, à prendre confiance et à partager avec leurs pairs les leçons de leur expérience, tout en améliorant sans cesse leur approche d'investissement visant à relier les changements climatiques au développement d'une économie inclusive.

En vue de faire suite au présent guide, les partenaires de l'initiative Investir dans une transition juste encourageront les investisseurs à faire part de leur soutien à la transition juste de sorte que celle-ci fasse partie de leurs pratiques opérationnelles. Cette démarche inclura la création d'une « communauté internationale de pratique » constituée d'investisseurs engagés en faveur de la transition juste, qui facilitera l'analyse détaillée des problèmes qui se posent selon les secteurs, les régions, les stratégies d'investissement et les classes d'actifs. Cette démarche impliquera également de collaborer avec les autres parties prenantes afin de mener à bien la transition juste au niveau régional, national et international.

Enfin, investir dans une transition juste semble être le meilleur moyen de gérer les risques et opportunités stratégiques qui découlent du passage à une économie mondiale résiliente, bas carbone, et inclusive.

Notes et références

- 1 Rédigée par les principaux partenaires de l'Initiative Investir dans une transition juste et les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies. Il est possible de consulter la liste des signataires de cette déclaration à l'adresse suivante : www.tfaforms.com/4694571
- 2 Pour un aperçu des difficultés liées à la transition juste, voir Gambhir A., Green F. et Pearson P. (2018) *Towards a just and equitable low-carbon energy transition*. Grantham Institute Briefing Paper No. 26, Imperial College, Londres. <https://www.imperial.ac.uk/grantham/publications/towards-a-just-and-equitable-low-carbon-energy-transition.php> Voir également Green F. (2018) *Transition Policy for Climate Change Mitigation: Who, What, Why and How*. CCEP Working Paper 1807, Centre for Climate Economics & Policy, Crawford School of Public Policy. https://ccep.crawford.anu.edu.au/sites/default/files/publication/ccep_crawford_anu_edu_au/2018-07/green_f_2018_transition_policy_for_climate_change_mitigation-who_what_why_and_how_ccep_working_paper_1807_0.pdf
- 3 Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD] (2018) Objectifs de Développement Durable. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>. Voir également le programme d'Addis-Abeba pour le financement des ODD. <http://www.un.org/esa/ffd/ffd3/press-release/countries-reach-historic-agreement.html>
- 4 Voir, par exemple, The Just Transition Centre and The B-Team (2018) *Just Transition: A Business Guide*. <http://www.bteam.org/announcements/just-transition-a-business-guide/>
- 5 Robins N., Brunsting V. et Wood D. (2018) *Investing in a Just Transition: why investors need to integrate a social dimension into their climate strategies and how they could take action*. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment. <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/publication/investing-in-a-just-transition-why-investors-need-to-integrate-a-social-dimension-into-their-climate-strategies-and-how-they-could-take-action/>
- 6 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC] (2018) *Global Warming of 1.5°C: an IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*. <http://ipcc.ch/report/sr15/>
- 7 Agence internationale de l'énergie [AIE] et Agence internationale pour les énergies renouvelables [IRENA] (2017) *Perspectives for the energy transition – investment needs for a low-carbon energy system*. <https://www.iea.org/publications/insights/insightpublications/PerspectivesfortheEnergyTransition.pdf>
- 8 AIE (2018) *Rapport World Energy Investment*. <https://www.iea.org/wei2018/>
- 9 Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] (2017) *Investing in Climate, Investing in Growth (Investir dans le climat, investir dans la croissance)*. <http://www.oecd.org/env/investing-in-climate-investing-in-growth-9789264273528-en.htm>
- 10 Organisation internationale du travail [OIT] (2018) *Emplois et questions sociales dans le monde 2018 : une économie verte et créatrice d'emplois*. https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_638147/lang--fr/index.htm
- 11 New Climate Economy [NCE] (2018) *Unlocking the Inclusive Growth Story of the 21st Century: accelerating climate action in urgent time*. https://newclimateeconomy.report/2018/wp-content/uploads/sites/6/2018/09/NCE_2018_FULL-REPORT.pdf
- 12 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques [UNFCCC] (2016) *Just transition of the workforce, and the creation of decent work and quality jobs* (document technique). <http://unfccc.int/resource/docs/2016/tp/07.pdf>
- 13 UNFCCC (2015) *Accord de Paris*. https://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/paris_agreement_french_.pdf
- 14 OIT (2016) *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*. https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS_432864/lang--fr/index.htm
- 15 Gouvernement d'Afrique du Sud (2016) *Contribution prévue déterminée au niveau national, conformément aux décisions 1/CP.19 et 1/CP.20 adoptées par la Conférence des Parties à l'UNFCCC*. <http://www4.unfccc.int/ndcregistry/PublishedDocuments/South%20Africa%20First/South%20Africa.pdf>
- 16 Gouvernement du Canada (2018a) *Groupe de travail sur la transition équitable*. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2018/02/groupe_de_travailsurlatransitionequitable.html
- 17 Enel (2017) *COP23, the strategy to fight climate change*. <https://www.enel.com/stories/a/2017/11/COP23-reinforces-the-climate-change-commitment>
- 18 Just Transition Fund (2018) *Page d'accueil* : <http://www.justtransitionfund.org/>
- 19 Pour en savoir plus sur les six principes des PRI, consulter <https://www.unpri.org/pri>
- 20 Wood D. (2016) *Discussion paper: Why and how might investors respond to economic inequality? Principles for Responsible Investment and Initiative for Responsible Investment*. Initiative for Responsible Investment, Harvard Kennedy School. <https://iri.hks.harvard.edu/links/why-and-how-might-investors-respond-economic-inequality>

- 21 Abdih Y. et Danninger S. (2017) *What Explains the Decline of the US Labor Share of Income? An Analysis of State and Industry Level Data*, IMF Working Paper No. 17/167. <http://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/07/24/What-Explains-the-Divide-of-the-U-S-45086>
- 22 Voir Confédération européenne des syndicats [CES] (2018) *Impliquer les syndicats dans l'action pour le climat pour construire une transition juste*. <https://www.etuc.org/fr/pressrelease/impliquer-les-syndicats-dans-l'action-pour-le-climat-pour-construire-une-transition>
- 23 United Nations Principles for Responsible Investment [UNPRI] (2017) *A Blueprint for Responsible Investment (Plan d'action pour l'investissement responsable)*. <https://www.unpri.org/download?ac=1916>
- 24 Nations Unies Droits de l'homme (2011) *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : mise en œuvre du cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies*. https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf
- 25 Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] (2017a) *Rapport annuel sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales 2017*. <https://www.oecd.org/fr/investissement/mne/2017-Annual-Report-MNE-Guidelines-FR.pdf>
- 26 OCDE (2017b) *Responsible business conduct for institutional investors: Key considerations for due diligence under the OECD Guidelines for Multinational Enterprises*. <http://mneguidelines.oecd.org/rbc-financial-sector.htm>
- 27 Nations Unies (2015) *Addis Ababa Action Agenda on Financing for Development*. http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
- 28 Voir, par exemple, Aviva (2017) *Climate change: investment value at risk*, <https://www.aviva.com/social-purpose/thought-leadership/climate-change--value-at-risk-to-investment-and-avivas-strategic> et l'article de In S.Y., Park K.Y. et Monk A.H.B. (2018) *Is 'Being Green' Rewarded in the Market? An Empirical Investigation of Decarbonization and Stock Returns*. Stanford Global Project Center Working Paper, <https://ssrn.com/abstract=3020304>
- 29 Human Capital Management Coalition (2017) *\$2.8 trillion investor coalition petitions U.S. Sec to require increased disclosure of human capital management information*. Communiqué de presse du 10 juillet. <https://www.prnewswire.com/news-releases/28-trillion-investor-coalition-petitions-us-sec-to-require-increased-disclosure-of-human-capital-management-information-300485332.html>
- 30 Committee on Workers' Capital (2017) *Guidelines for the Evaluation of Workers' Human Rights and Labour Standards*. https://www.workerscapital.org/IMG/pdf/cwc_guidelines-workers_human_rights_and_labour_standards_final_may17.pdf
- 31 ShareAction (2018) *Workforce Disclosure Initiative: promoting transparency from listed companies*. <https://shareaction.org/wdi/>
- 32 Corporate Human Rights Benchmark (2018) Page d'accueil : <https://www.corporatebenchmark.org/>
- 33 Transition Pathway Initiative (2018) Page d'accueil : <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/tpi/>. Le Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment est le partenaire universitaire du TPI.
- 34 Confédération syndicale internationale [CSI] (n.d.) *Shareholder Resolution Principles*. <https://www.ituc-csi.org/shareholder-resolution-principles>
- 35 Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) [TCFD] (2017) *Final Report: Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures* et Annexe : *Implementing the Recommendations of the TCFD*. <https://www.fsb-tcfd.org/publications/>
- 36 Climate Action 100+ (2018) Page d'accueil, <http://www.climateaction100.org/>
- 37 Voir les publications de l'ICMA concernant les Principes applicables aux obligations sociales et les Lignes directrices applicables aux obligations durables. <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/social-bond-principles-sbp/> et <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/sustainability-bond-guidelines-sbg/>
- 38 Climate Bonds Initiative (2018) *Labelled Green Bonds Data*. <https://www.climatebonds.net/cbi/pub/data/bonds>
- 39 Inter-American Development Bank (2018) *What is Sustainable Infrastructure? A framework guide to sustainability across the project cycle*. <https://publications.iadb.org/bitstream/handle/11319/8798/What-is-Sustainable-Infrastructure-A-Framework-to-Guide-Sustainability-Across-the-Project-Cycle.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- 40 Voir par exemple, CalPERS (2018) *Responsible Contractor Program* <https://www.calpers.ca.gov/page/investments/investment-manager-engagement-programs/responsible-contractor-program>, et New York City Comptroller (2018) *Responsible Contractor Policy* <https://comptroller.nyc.gov/services/financial-matters/pension/initiatives/responsible-contractor-policy/>
- 41 Voir par exemple, le High Road Infrastructure Project, overview in NRDC (2016) *Taking the High Road to More and Better Infrastructure in the United States*. <https://www.nrdc.org/resources/taking-high-road-more-and-better-infrastructure-united-states>
- 42 Department for Business, Energy & Industrial Strategy [BEIS] (2018) *Accelerating green finance: Green Finance Taskforce report. Independent report from the Green Finance Taskforce*. <https://www.gov.uk/government/publications/accelerating-green-finance-green-finance-taskforce-report>
- 43 Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment (2018) *Investing in a Just Transition* – Page Web du projet. <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/investing-in-a-just-transition/>

L'initiative **Investir dans une Transition Juste** (*Investing in a Just Transition*) est placée sous l'égide du **Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment** et de l'**Initiative for Responsible Investment**. Cette initiative est menée en partenariat avec les **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)** et la **Confédération syndicale internationale (CSI)**.

Cette initiative vise à identifier le rôle que peuvent jouer les investisseurs institutionnels en inscrivant leur lutte contre les changements climatiques dans une démarche de développement inclusive. Cette initiative se fonde sur l'engagement pris dans l'Accord de Paris en faveur d'une transition juste.

Le présent guide présente les leviers d'action dont disposent les investisseurs en vue de gérer la dimension sociale des changements climatiques et de poursuivre l'objectif d'une transition juste dans le cadre de leurs pratiques opérationnelles. Le guide se fonde sur une étude internationale des diverses approches déjà expérimentées avec succès par les investisseurs et sur de nombreux échanges menés avec ces derniers pour proposer un cadre pouvant être utilisé par des institutions individuelles ou dans le cadre d'initiatives collaboratives.

Publié en décembre 2018 par :

Grantham Research Institute on Climate Change
and the Environment
London School of Economics and Political Science
Houghton Street
Londres WC2A 2AE
Royaume-Uni

www.lse.ac.uk/GranthamInstitute

La traduction du présent rapport a été financée par BNP Paribas Asset Management